

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2365 - JEUDI 23 JUILLET 2015

Nouvelles technologies

Cinq membres
du gouvernement
visitent l'Usine
VMK à Brazzaville

Visite d'une chaîne de production par les membres du gouvernement

Neuf jours après le démarrage de la production dans les nouveaux ateliers d'assemblage de l'usine VMK à Brazzaville, cinq ministres conduits par celui en charge du Développement industriel, Isidore Mvouba, ont visité ces installations où s'affaire une centaine de jeunes

Congolais. Accompagnés d'une forte équipe de journalistes, les membres du gouvernement ont assisté à la fabrication de « Elikia XS », le plus basique des téléphones de la gamme par lequel la production a commencé. La société va dans les prochains mois élargir son activité à

la fabrication des Smartphones et tablettes tactiles. « L'objectif est que d'ici à l'année prochaine 100% de nos produits soient faits sur place », a indiqué Véronique Mankou, le patron de la société VMK.

Page 3

MISS FESPAM 2015

Hyllen Legré élue
reine de la beauté
panafricaine

L'Ivoirienne Hyllen Legré, 23 ans, a été sacrée Miss Fespam de la 8ème édition de cette compétition de la beauté panafricaine qui a regroupé des « Miss » venues de treize pays africains : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon,

Guinée Conakry, Mali, République démocratique du Congo et Rwanda. Du haut de son 1,78 mètre pour 69 kilos, cette étudiante en communication a fait l'unanimité du jury, après quatre sorties couplées à la rude épreuve d'évaluation de la « beauté intellectuelle » des candidates. Suite à son sacre, celle qui succède à la Rwandaise Aurore Umutesi Kayibanda (Miss Fespam en 2013), a dit consacrer son mandat à la mise en œuvre de différents projets dont celui de la scolarisation des filles mères pour leur accès à l'emploi. Page 11

FRANCE

Une nouvelle agression à
l'ambassade du Congo à Paris

Quelques assaillants cernés par la police française

Des assaillants, une quinzaine en tout, ont tenté de saccager, mercredi dans la matinée, les locaux du consulat du Congo dans le 16^e arrondissement parisien. Une opposition des agents de sécurité postés sur place a permis de limiter les dégâts. Puis, les poli-

ciers venus cette fois en renfort plus vite « ont réussi à interpellé sans trop de résistance et mis en détention huit des assaillants », selon un agent de sécurité interrogé par la rédaction parisienne des *Dépêches de Brazzaville*. Ces assaillants qui

se targuaient d'être de l'opposition revendiqueraient la libération de prisonniers politiques détenus actuellement à Pointe-Noire alors que des témoins ont indiqué qu'ils scandaient haut et fort leur refus du changement de la Constitution. Page 7

TÉLÉPHONIE MOBILE

Orange vise le rachat de quatre filiales
de Bharti Airtel en Afrique Page 3TAEKWONDO: moisson abondante pour les Diabes
rouges aux championnats d'Afrique zone 4 Page 16

ÉDITORIAL

Climat

Page 2

ÉDITORIAL

Climat

À moins de six mois de la Conférence mondiale sur le climat et l'environnement qui se tiendra à Paris, la France s'efforce à juste titre de mobiliser la planète pour éviter que ce nouveau Sommet ne débouche sur un fiasco semblable à ceux qui l'ont précédé. La preuve en est que pas moins de quarante ministres venus de différents pays ont été invités par le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, à plancher ces deux derniers jours sur les questions délicates qui seront débattues dans le cadre de la COP 21 et tenter d'esquisser les grandes lignes d'un accord que signeraient les chefs d'État et de gouvernement.

Il n'est, bien sûr, pas interdit de rêver et donc d'espérer que le Sommet de Paris permettra des avancées significatives dans la lutte qu'engage aujourd'hui l'espèce humaine pour protéger la nature et éviter le désastre que son inconscience prépare depuis des décennies. Mais disons qu'il y a fort peu de chances qu'un accord significatif surgisse des débats à venir tant sont pesants et prégnants l'égoïsme et l'aveuglement des grandes puissances industrielles.

L'humanité, notre humanité, ne se sauvera que si les nations émergentes se coalisent enfin pour contraindre les pays riches, d'une part à réduire les atteintes que leur suractivité porte à l'environnement et, d'autre part, à dégager les moyens financiers dont ont besoin les pays émergents s'ils veulent maintenir intact leur environnement. Pour ne citer qu'eux, les trois grands poumons de la planète Terre que sont les bassins fluviaux de l'Amazonie en Amérique du Sud, du Congo en Afrique centrale, du Mékong en Asie méridionale ne peuvent se protéger et protéger la Terre que s'ils bénéficient sans délai de l'aide technique et financière de la communauté internationale.

Cette évidence, il est indispensable aujourd'hui qu'elle soit énoncée avec force par des personnalités politiques de premier plan. D'où cette idée aussi simple que forte selon laquelle le Président de la puissance invitante au Sommet de Paris, François Hollande, devrait réunir autour de lui les hommes d'État qui, en Afrique et ailleurs, ont prouvé ces dernières années leur volonté d'agir et non de discourir. Alors, peut-être, la COP 21 aurait-elle une chance de faire progresser la cause vitale que constitue la protection de la nature.

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE NATIONAL

« Sibiti n'a pas été une avancée mais une insistance », déclare Briand Miamissa

Dans un entretien exclusif accordé au journal « Les Dépêches de Brazzaville » le 21 juillet, le président de la Jeunesse unie pour la République (JUR), parti proche de l'opposition, Briand Miamissa qui a pris part aux assises de Sibiti, a déclaré que ce dialogue national n'est pas une avancée mais une insistance sur certaines recommandations.

« C'est la position de mon parti. La JUR n'a jamais été pour le changement de la constitution », a insisté Briand Miamissa qui a appelé en outre à l'application des recommandations issues de ce dialogue en tenant compte des opinions des uns et des autres, à savoir l'opposition et la majorité.

Pour la JUR, « ceux qui ne sont pas partis à cette rencontre auront peut-être raison si jamais les recommandations prises à cette grand-messe, ne sont pas mises en application mais risqueront aussi d'avoir tord au cas où elles sont appliquées ».

Le parti estime que la commission ad hoc qui sera mise en place permettra l'application de ces recommandations. Pour le président de la JUR, « Sibiti n'a été qu'une messe supplémentaire pour rappeler certaines recommandations qui ont été

formulées à Dolisie et à Ewo et qui n'ont jamais été appliquées ».

Revenant sur les deux thèmes qui ont fait l'objet de ce dialogue, notamment la gouvernance électorale et la réforme des institutions, ce dernier a fait savoir que sur la gouvernance électorale par exemple, il y a eu un consensus. Les participants se sont accordés pour renforcer les capacités de la CONEL, de l'élargissement de sa performance et son caractère véritablement indépendant.

Quant au deuxième point, celui relatif à la réforme des institutions, Briand Miamissa a dit n'avoir pas constaté un consensus, dans la mesure où selon lui, trois tendances se sont dégagées. Ceux qui ont dit oui au changement de la constitution donc aux réformes institutionnelles, ceux qui se sont prononcés pour la révision et enfin la troisième tendance, qui s'est prononcée pour le statut quo.



Briand Miamissa lors de l'entretien

Et c'est là, a-t-il reconnu, l'expression démocratique. Que les responsables aient pu exprimer librement leurs opinions de façon constante.

Cependant, s'est-il interrogé, « faut-il se satisfaire d'une telle démarche » ? Répondant par la négation, le président du JUR a conclu qu'« il faut donc se tourner du côté du chef de l'Etat qui doit jouer la dernière carte sur cette question en tenant compte du climat politique actuel ».

Jean Jacques Koubemba

ERRATUM

Dans notre parution du mardi 21 juillet, une erreur s'est glissée lors de la transcription du communiqué final du dialogue national de Sibiti. Veuillez lire ce qui suit au sujet du paragraphe concerné :

« En considération de ce qui précède, les participants au Dialogue National 2015, ont par consensus, opté pour les réformes institutionnelles et s'en remettent au Président de la République, initiateur du dialogue, pour qu'il en tire les conséquences conformément à ses prérogatives constitutionnelles.

Aux termes des travaux, les participants au Dialogue National 2015 recommandent :

1. L'inscription au budget de l'État d'une subvention au profit de la CONEL ;
2. La mise en place d'un Comité Ad'hoc de suivi des recommandations issues du Dialogue National 2015. »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabozou, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

NOUVELLES
TECHNOLOGIESOrange
s'active
au Congo

L'entreprise française, Orange est en négociations à Paris, en vue d'acquiescer la filiale d'Airtel au Congo, selon un communiqué de l'agence datant du 20 juillet 2015. D'après le même communiqué, l'entreprise française parlementaire avec son homologue Bharti Airtel international (Netherlands) dans l'optique d'acquiescer quatre filiales en Afrique notamment en République du Congo, en Sierra Léone, au Tchad et au Burkina Faso. Le réseau Orange, l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, est également présent en République Démocratique du Congo et dans plusieurs pays africains. Fin mars 2015, Orange a totalisé 247 millions de clients à travers le monde, dont 188 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe. Elle entend pénétrer le marché congolais.

Fiacre Kombo

Le gouvernement découvre les ateliers d'assemblage de l'usine VMK

Neuf jours après le début de la production locale dans les ateliers d'assemblage de l'usine VMK installée à Brazzaville, le ministre d'État, du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, accompagné de quatre autres ministres, a visité les installations où vont être désormais assemblés les téléphones et tablettes VMK mais également des produits d'autres constructeurs.

En blouses et chapeaux blancs estampillés VMK, cinq ministres (Isidore Mvouba, Thierry Mougalla, Bruno Jean Richard Itoua, Alain Akouala et Adélaïde Mougany) et une centaine de journalistes locaux et internationaux ont palpé le rêve que caressait Vérone Mankou : faire du Congo une terre de technologies. L'installation de cette usine, la première dans l'espace francophone, n'aurait pu voir le jour si les autorités congolaises n'avaient pas saisi l'intérêt de soutenir l'écosystème numérique par des exemples concrets. « Jusque-là les téléphones VMK se faisaient au-delà des mers. Maintenant cela se passe dans notre pays. Il faut leur dire bravo car le made in Congo est né », a déclaré le ministre Isidore Mvouba. Les premiers téléphones dessinés et assemblés en Afrique sortent évidemment du Congo, dans les ateliers du constructeur VMK. Un nouvel exploit pour la société, la première à avoir honoré l'Afrique dans l'aéropage du téléphone mobile.

70% de produits VMK déjà made in Congo

Pour Vérone Mankou, c'est le début d'une nouvelle aventure. Avec l'usine, explique-t-il, c'est désormais 70% des produits VMK qui sont réalisés au Congo. Hier, en dehors de la conception, le reste se montait en Chine. « Ce pourcentage parce qu'il y a des composantes telles que les écrans, batterie et autres que nous ne pouvons pas faire encore. Mais tous ce qui était fait dans le domaine de l'assemblage est désormais possible sur place. L'objectif est que d'ici à l'an-

née prochaine 100% de nos produits soient faits sur place », souligne-t-il. Dans ces ateliers où travaillent une centaine de jeunes congolais recrutés sur la base de 500 dossiers et formés sur place, ajoutés à ceux envoyés en Chine plusieurs mois avant et des spé-



Une centaine de congolais travaillent dans cette usine

cialistes chinois, le travail va très vite. La production locale a démarré avec des téléphones basiques appelés « features phones » dans le jargon professionnel. Ministres et journalistes ont vu à l'œuvre la fabrication de l'Elikia XS, le plus basique de la gamme. Selon des prévisions annoncées par Vérone Mankou lors de cette visite, 350 milles produits confondus peuvent sortir de ces ateliers par mois. L'année prochaine, il est prévu environ 4 millions de produits par an. VMK pourrait

ainsi exporter ses produits vers des pays comme la Côte d'Ivoire et la RDC, initialement, et ensuite vers d'autres pays en fonction de la gestion et de l'extension des commandes.

«L'économie numérique n'est pas seulement du virtuel»

Au-delà de l'usine, le Congo peut devenir une terre numérique, a dit le ministre Mvouba qui rêve déjà d'une Silicon valley à la congolaise. Vœu cohérent, car en localisant sa produc-

nous avons la traduction, grâce à cette usine, d'une application industrielle en matière de l'économie numérique. Il y a dans cette usine 80 emplois directs et je pense qu'avec le développement de l'ensemble des activités de VMK, on devrait avoir tout un écosystème qui devrait naître. Demain, des développeurs congolais s'associeraient à VMK pour apporter du contenu local. Des emplois supplémentaires et indirects à travers des structures de sous-traitant qui pourront voir le jour », souligne le ministre.

Encore des défis à relever

Au début, l'usine fonctionnera à régime modéré. La ligne de production des « features phones », c'est-à-dire de téléphones basiques, est déjà opérationnelle. Il faudra cependant attendre plusieurs mois encore avant que l'usine passe à la fabrication des Smartphones et tablettes tactiles. Pour qu'elle tourne en plein régime, en effet, il est essentiel que toute la chaîne de production soit effective. « Installer toute la production de VMK sur place devra nous coûter très cher pour faire venir toutes les composantes. Même en termes de personnel à former, ce serait très lourd comme défi, mais nous y croyons », commente le patron de VMK.

Les ateliers d'assemblage de VMK vont permettre, à terme, la baisse des coûts des produits, afin de permettre une meilleure inclusion de la technologie, car exempté désormais des charges que lui imposait la Chine. La société VMK, a souligné son directeur général, pourrait ainsi verser ce gain dans la recherche et le développement pour offrir des produits encore plus compétitifs.

Quantin Loubou

DIALOGUE NATIONAL

La DDC fait le point sur sa participation au forum de Sibiti

Au cours d'une conférence de presse tenue le mercredi 22 juillet à Brazzaville, le premier secrétaire de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC), Armel Lounou, a fait savoir qu'à Sibiti « il n'y a eu ni vainqueur, ni vaincu ».

En organisant cette rencontre avec la presse, la DDC entend « instruire la population congolaise sur ce qui s'est déroulé à Sibiti ». Pour le premier secrétaire de ce parti Armel Lounou, au dialogue de Sibiti « il y avait trois tendances : ceux qui pensent que l'évolution des institutions ne peut se faire que par le changement de la Constitution, ceux qui pensent que toutes les raisons évoquées par la première, peuvent être prises en compte dans le cadre de la révision et une troisième tendance qui pense que la Constitution n'a rien à voir pour régler les problèmes des congolais ».

Pour cette formation politique de l'opposition qui a pris part au dialogue national de Sibiti du 13 au 17 juillet dernier, le communiqué final n'autorise pas la convocation d'un référendum mais, « il s'agissait de se remettre à la compétence du président de la République qui doit tirer les conséquences du choix qu'il peut avoir en ce qui concerne le destin de notre pays », a déclaré Armel Lounou.

Ce parti a exprimé son regret sur la manière avec laquelle certaines chaînes sont en train de restituer les conclusions du dialogue de Sibiti. « Nous ne sommes pas à la phase où il s'agit du référendum. En ce qui concerne le mandat à cinq ans, le régime semi-présidentiel, le poste de Premier ministre, la prise en compte des jeunes, la parité homme-femme, ce ne sont que des propositions... », a martelé le premier secrétaire de la DDC. Ce dernier a par ailleurs dénoncé le fait que « l'article 16 du règlement intérieur du dialogue qui autorisait la couverture par les médias des travaux en commissions », ait été retiré.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

L'opposition annonce la tenue d'un «dialogue alternatif»

Le collectif des partis de l'opposition congolaise, signataires de la déclaration de 2012, a animé une conférence de presse, le 22 juillet à Brazzaville.



Une vue du collectif

On retiendra de cet échange avec la presse, la tenue d'un dialogue alternatif le vendredi 24 juillet. Il s'agit pour ces partis de remettre à l'endroit ce que la mouvance présidentielle a mis à « l'envers ». Ce dialogue alternatif va « définir les conditions permissives d'une élec-

tion présidentielle véritablement transparente et équitable et d'une alternance apaisée et consensuelle en 2016, et ainsi corriger les graves insuffi-

du 20 Janvier 2002. Revenant sur le dialogue de Sibiti, tenu du 13 au 17 juillet dernier, ce groupement de partis a déclaré qu'il n'a pas été « un vrai dialogue » au regard du profil des participants qui, toujours selon ce collectif, étaient pour la plupart sont proches du pouvoir. « Pour nous, la démocratie commande un esprit de compromis pour le bénéfice de tous les citoyens et non pas un diktat » a signifié le collectif avant d'ajouter que « les décisions prises à Sibiti par les 629 participants n'engagent qu'eux-mêmes. »

Ces partis ont par ailleurs fait savoir que l'absence de l'opposition à Sibiti enlève toute crédibilité et toute validité aux différentes décisions prises à ce dialogue. La conférence de presse de ce collectif a également abordé les autres questions examinées à Sibiti à savoir la réforme des institutions ainsi que la gouvernance électorale.

Il rassemblera les partis politiques, les associations de la société civile ainsi que les plates-formes opposées au changement de la Constitution

Jean Jacques Koumba

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Quel rôle dans le développement d'un pays ?

Pour répondre à cette problématique, le ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé a ouvert le 22 juillet, un séminaire de deux jours. Objectif : sensibiliser les cadres relevant des institutions de recherche ainsi des acteurs et des organismes de financement.

Initié par l'antenne nationale de la propriété industrielle que dirige Bernadette Oniangué, ce séminaire vise à conscientiser et sensibiliser les acteurs de l'économie, sur l'importance de la propriété industrielle dans le développement économique du Congo. À l'occasion, les experts en la matière, développeront plusieurs thèmes liés à la propriété industrielle. Il s'agit notamment, de l'organisation du Salon africain de l'invention et de l'innovation technologique ; l'examen des brevets ; l'extension de la subvention de dépôt aux déposants résidents institutionnels. D'autres exposés sur le Fonds d'aide à la promotion de l'invention et de l'innovation ; la sensibilisation des opérateurs économiques à l'enregistrement international des marques ainsi qu'à la protection des noms commerciaux seront également développés à cet effet.

Pour le conseiller spécial du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Jean Claude Saturnin Ntari, qui a patronné le lancement du séminaire, « Avec la globalisation des marchés, la nécessité de développer et d'offrir à la vente des produits innovants, adaptés au pouvoir d'achat des consommateurs, rependant à leur goût et valeurs culturelles, se pose avec acuité à toute entreprise. D'où la nécessité des entreprises de développer des avantages compétitifs par rapport à la concurrence », a poursuivi le conseiller spécial.

Firmin Oyé

RÉVENDICATION SOCIALES

Des diplômés menacent de gâcher les Jeux africains

Dans une déclaration rendue publique le 21 juillet à Brazzaville, la Coordination des diplômés des écoles professionnelles (CCDEP) qui exige le recrutement dans la fonction publique de ses quelque 24 071 membres, entend organiser des sit-in spontanés à partir du 25 juillet jusqu'aux Jeux africains de septembre prochain.

Réunis à l'esplanade du jardin des droits de l'homme, cette plateforme a, entre autres, exigé aux pouvoirs publics la publication de la notification des quotas de recrutement au plus tard le 24 juillet avant minuit et la suspension des concours directs d'entrée dans les écoles professionnelles jusqu'au recrutement du dernier des diplômés au chômage. La CCDEP réclame également le respect des lettres de transmission des dossiers avec son implication en partenariat avec les ministères de tutelle et exigé qu'aucun quota de recrutement ne soit attribué à un ministère, mais plutôt aux écoles de formation en fonction des spécialités professionnelles. Selon elle, aucun reliquat ne doit être créé dans la notification des quotas à publier.

« Le cas contraire susciterait une chaîne des sit-in spontanés à partir de la date ci-dessus jusqu'aux 11e Jeux africains et dont l'arrêt est conditionné par la publication desdits quotas », averti la déclaration issue de l'assemblée générale extraordinaire. Elle compte, par ailleurs, sur la bonne foi du président de la République qui agit, d'après ces diplômés sans emploi, en père et en



Les membres de la CCDEP pendant la déclaration ; crédit photo Adiac

homme de paix. « Nous pensons ne pas y arriver, car nous serons intégrés dans le délai parce que son excellence Denis Sassou N'Guesso trouve toujours des solutions responsables », espèrent-ils. Rappelons que cette plateforme est constituée de la Coordination nationale des écoles de formation professionnelle publique qui regroupe en

son sein 10 381 diplômés et la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement qui en compte 13 690. Les services de sécurité se souviendront encore de ces jeunes qui avaient tenté de ma-

nifester le 26 mai devant le ministère des Finances avant d'être dispersés par les gaz lacrymogène. Ils justifient leurs nouvelles menaces par, entre autres, le retard dans la publication de la notification des quotas de recrutement campagne 2015 ; la forte pression de la base et le collectif budgétaire garantissant le recrutement.

Parfait Wilfried Douniama



MINISTÈRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Central African Backbone
Communication Infrastructure and Technology
CAB - CIT - Congo / Projet N°49740 - CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005 /MPT/2015/UCP/CAB RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER TECHNIQUE UCP CITCG

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone sous République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un (e) conseiller (e) technique UCP CITCG.

I. Mission du consultant

Placé(e) sous la supervision du Coordonnateur du Projet CAB, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par le Projet, le consultant (e) assurera un appui-conseil, réglementaire et technique relatif à la définition, la mise en œuvre, la supervision et le suivi des travaux de construction d'infrastructure Fibre Optique entre Pointe-Noire et Mbinda et pour toute activité de construction d'infrastructure Fibre Optique dans le futur. A cet effet, le Consultant effectuera les principales tâches suivantes :
Au titre de l'appui conseil technique en réseaux de fibre optique :
- Fournir une expertise et un support technique, économique et financier de haut niveau en matière de projets d'infrastructure de fibre optique ;
- Assurer la coordination de l'ensemble des informations et intrants techniques en provenance du Constructeur, du Bureau de Contrôle et autres parties engagées dans les travaux d'infrastructure Fibre Optique ;
- Animer les travaux du Projet CAB en matière

de réseaux d'infrastructure en fibre optique ;
- d'aider à la préparation du cadre formel des activités liées aux infrastructures Fibre Optique ;
- Fournir un appui pour analyser la cohérence des différents projets d'infrastructure en fibre optique sur les questions techniques de nature légale, économique et d'ingénierie ;
- Préparer, pour le compte du CAB des notes de synthèse périodiques concernant l'avancement des travaux de construction de l'infrastructure en Fibre Optique entre Pointe-Noire et Mbinda ;
- Rédiger des notes de position à la demande sur des aspects techniques afin de défendre la position du Gouvernement ;
- Veiller au respect du calendrier d'exécution des activités et la qualité des prestations techniques ;
- Exécuter toute autre activité ou étude technique que pourra lui confier le Coordonnateur dans l'exécution du CAB.

Au titre du suivi et évaluation des opérations de réseaux de fibre optique
- suivi-évaluation technique des activités liées aux travaux de construction de l'infrastructure en Fibre Optique entre Pointe-Noire et Mbinda ;
- analyse des rapports du cabinet contrôle et du constructeur sur l'avancement des travaux.
- de la préparation, en rapport avec les autres responsables d'unité, de la revue, et du rapport d'achèvement de l'activité ;
- de faciliter la circulation des informations et la coopération entre les différentes compo-

santes techniques ;

II. Profil du consultant

- Au minimum BAC + 5 en Ingénierie des réseaux de télécommunications, ingénierie des systèmes d'information, ou diplôme universitaire équivalent pertinent pour la mission
- Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience professionnelles dans le domaine des réseaux d'infrastructure ou à un poste similaire dans une organisation internationale ou dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur des télécommunications, de l'économie ; de la gestion des réseaux optiques et des nouvelles technologies ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de financement de projets suivies par les Institutions financières internationales dont l'IDA sera un atout
- Bonnes connaissances en Informatique (bureautique et logiciels spécifiques de gestion comptable et financière).
- Expérience d'organisation d'un département administratif et/ou technique ; Avoir une aptitude à organiser son travail et à travailler en équipe
- Maîtrise de la langue française et Excellente connaissances de la langue anglaise (niveau intermédiaire)

III. Durée de la mission :

La durée de l'intervention du Consultant est de

douze (12) mois.

IV. Lieu de travail :

Brazzaville avec déplacement à l'intérieur dans les zones de construction du réseau fibre optique.

V. Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale). Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermés ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 août 2015 à 16H00. Elles doivent être transmises avec la mention « recrutement d'un(e) Conseiller Technique UCP CITCG.

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 41
E-mail: contact@cabcongo.org
Site web : www.cabcongo.org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 21 juillet 2015

Le Coordonnateur, p.i
Yvon-Didier Dody MIEHAKANDA

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« L'Europe est en paix, à une économie prospère, et une population vieillissante. Comment n'attirerait-elle pas ceux qui cherchent un asile au nom d'un incontestable droit naturel ? »

Jean-Marie Le Gall, historien et directeur de l'UFR d'Histoire de Paris-1, Humanité.fr, 21 juillet 2015.

« Nous devons cesser de vouloir exporter nos valeurs universelles partout à coups de bombardements contre-productifs ou de « révolutions de couleurs » qui nous mettent à dos toutes les nations du nouveau monde multipolaire jalouses de leur identité et de leur souveraineté »

Alexandre del Valle, géopolitologue renommé, ancien éditorialiste à France Soir, Atlantico.fr, 02 mars 2015

« Le cap de l'émergence n'est pas aisé, ni donné. C'est un combat de tous les instants, surtout un travail incessant contre la routine, la facilité, le confort, l'ordre trop parfait. »

Alioune Badara Niang, Sénégal, Le Quotidien, 21 juillet 2015

« Tour à tour, la mondialisation, la révolution numérique et l'enjeu environnemental révolutionnent nos modes de production et de consommation, redéfinissent les équilibres mondiaux et interrogent notre cohésion sociale et notre modèle civilisationnel. »

Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, Le Point, 21 juin 2015

JEUNESSE

Anatole Collinet Makosso à pied d'œuvre pour renforcer la coopération avec ses partenaires

Le ministre de la Jeunesse et de l'Education civile, Anatole Collinet Makosso, a respectivement échangé le 22 juillet avec le nouveau représentant résident adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Mohamed Abchir, et le directeur régional multisectoriel de l'Unesco pour l'Afrique centrale, Loitéohin Félix Ye.

Avec le premier interlocuteur, l'entretien a porté sur la manière dont les deux parties devraient essayer de mutualiser leurs différentes interventions; l'évaluation de ce qui est fait actuellement ; puis définir les priorités et aider le ministère dans son rôle de coordination des problèmes liés à la jeunesse. L'épineuse question d'emploi des jeunes a également été abordée au cours de cette rencontre car Mohamed Abchir qui a occupé les mêmes fonctions pendant quatre ans en Sierra Léone voudrait apporter sa pierre à l'édifice.

« Nous sommes venus recueillir des orientations du ministre pour voir comment le Programme des Nations unies pour le développement peut contribuer à la problématique de la jeunesse au Congo. Nous avons discuté d'un certain nombre de choses dont le plan de travail annuel que nous allons réactiver. Nous avons également discuté de la mise en place d'une équipe technique pour aller un peu plus en détail dans ces questions. Nous avons échangé avec le ministre sur la contribution que le Pnud peut apporter à l'élaboration du plan d'action national pour la jeunesse congolaise », a indiqué le représentant résident adjoint du Pnud au Congo.

L'Unesco apprécie les infrastructures des Jeux africains

Arrivé au Congo dans le cadre des festivités de la 10^e édition du Festival panafricain de musique (Fespam), Loitéohin Félix Ye a échangé avec le ministre congolais de la Jeunesse, président du Comité technique spéciali-

sé sur la jeunesse, la culture et les sports de l'Union africaine, Anatole Collinet Makosso. En effet, les deux personnalités ont échangé sur les perspectives



Anatole Collinet Makosso échangeant avec le représentant de l'Unesco pour l'Afrique centrale ; crédit photo Adiac

qui se développent, dont l'une des plus immédiates sont les Jeux africains de Brazzaville qui se dérouleront du 4 au 19 septembre prochain. « La jeunesse va se rencontrer, se connaître, se fraterniser et pouvoir développer ce qu'il y a de mieux en ce moment, c'est-à-dire l'idée de la responsabilisation de la jeunesse, de la prise en considération des critères et des conditions d'un développement porté par la jeunesse. C'est quelque chose de fondamental, et ici dans ce pays les conditions sont en train d'être mis en place, les infrastructures sportives, culturelles qui existent peuvent donner beaucoup d'élan à la jeunesse. Nous pensons que c'est quelque chose dont le continent entier, en particulier la sous-région Afrique centrale doit pouvoir profiter », a déclaré celui qui a

visité la veille le complexe sportif olympique de Kintélé, à quelques encablures de Brazzaville.

Selon Loitéohin Félix Ye, toutes les questions liées à la jeunesse sont une préoccupation majeure pour leur institution, d'où la nécessité de faire en sorte que les jeunes puissent bénéficier d'un encadrement, d'une formation leur permettant d'entrer dans la vie active. Ceci avec des atouts,

des dispositions d'esprit qui leur permettent d'être utiles à eux-mêmes d'abord et utiles à leur pays. Le représentant de l'Unesco pour l'Afrique centrale a enfin loué les efforts du gouvernement dans le domaine de l'encadrement des jeunes non seulement pour ce qui est des cadres conceptuels mais également des infrastructures physiques. « Ce que j'ai vu hier à Kintélé, je vous assure que c'est fortement admirable, rien qu' voir, on comprend que vous n'avez pas fait cela pour vous-mêmes. Nous comprenons que cela va être un lieu de convergence d'un certain nombre des jeunes de la sous-région, peut-être de toute l'Afrique », a conclu Loitéohin Félix Ye qu'accompagnait, entre autres, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso.

Parfait Wilfried Douniama

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)	5 jours	3 au 7 août 2015
Techniques de rédaction des termes de référence	3 jours	12 au 14 août 2015
Maîtriser les bases de la législation du travail	5 jours	18 au 24 août 2015
Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers	4 jours	24 au 27 août 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

NIARI

Le nouveau Préfet prend ses fonctions

André Ovu, nommé préfet du département du Niari par décret présidentiel 2015- 686 du 6 juillet 2015, a pris ses fonctions lundi 21 juillet. Il remplace à ce poste Jean Pierre Heycko Lekoba, appelé à assumer les mêmes fonctions dans le département de la cuvette.



André Ovu, nouveau préfet du Niari, Charles Gafouomo et Heycko Lekoba

La passation de service entre les deux préfets a eu lieu dans la salle de conférence de l'hôtel de la préfecture sous la supervision de Charles Ganfouomo, représentant le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, en présence des sous préfets, des membres du bureau du Conseil départemental, du maire de Mossendjo, des maires des Communautés urbaines et des sages du Niari.

Les deux préfets ont procédé tour à tour à la signature des registres administratifs et transmission des dossiers en instance, suivi de la lecture du procès-verbal faite par le secrétaire général du

Republique qui lui a renouvelé sa confiance en l'appelant à assumer les mêmes fonctions dans un autre département du pays. Il a souhaité la bienvenue au préfet entrant, avant de prier les cadres du Niari à se mettre à son service pour le développement de ce département qui regorge 14 districts 4

communautés urbaines et 2 communes de plein exercice. Il a ensuite félicité les cadres de son administration avec lesquels il a dit avoir développé au-delà des relations administratives, des rapports humains. Heycko Lekoba a remercié les cadres et notables avec lesquels il a eu une expérience de transfert de connaissances durant toute la période passée à la tête du département du Niari.

Quant au préfet entrant André Ovu, il a lui aussi renouvelé ses remerciements au Président de la République qui lui a fait honneur en le nommant à la tête du Niari après le département de la Lékoumou où il a exercé pendant 3 ans et demi.

Donnant des orientations de façon générale, le représentant du ministre de l'intérieur Charles Ganfouomo a appelé les cadres nommés à la présence régulière à leur poste de travail pour que cessent les plaintes sur les administrateurs sensés

mieux gouverner les territoires où ils sont investis. « *Le congé autorisé à un agent a une durée d'un mois et le repos est de 15 jours toute l'année. Restez à vos postes* », a-t-il martelé. Il a demandé aux préfets de tenir leur administration en service à l'approche de la présidentielle 2016. « *Cette période dite pré-électorale sera consacrée à la révision des listes, les commissions vont siéger, les services déconcentrés devront appliquer les lois et règlements, et veiller à l'ordre public* », a renchéri Charles Gafouomo.

Au moment où le département du Niari reçoit ce nouveau préfet, son économie qui a pourtant de grandes potentialités clignote de l'orange vers le rouge avec l'arrêt d'exploitation des sociétés minières sur lesquelles les populations espéraient, pour voir régler en partie la question d'emploi et d'embauche des jeunes.

Source : ACI

PIERRE MABIALA À DOLISIE

« Le Dialogue de Sibiti n'a pas caractère d'une constituante »

Le ministre Pierre Mabiala, des Affaires foncières et de la préservation du domaine Public a traduit le 19 juillet dernier à Dolisie sa satisfaction sur les conclusions auxquelles est parvenu le dialogue national organisé à Sibiti du 13 au 18 juillet 2015.

Au cours d'une assemblée de restitution des conclusions de ce forum aux sages du département du Niari et aux chefs de quartiers réunis à l'hôtel de ville de Dolisie, en présence du maire central Yves Fernand Diokouandi, le ministre Mabiala, s'exprimant en langue nationale kituba a indiqué que « le dialogue de Sibiti s'est bien tenu ». Dans le fond, a-t-il poursuivi, « ce dialogue n'a pas pris le caractère d'une constituante. Les participants à ces assises n'ont pas rédigé une nouvelle constitution, mais ont arrêté des grandes lignes qui orienteront la décision finale

du chef de l'Etat ».

Au nombre des réformes arrêtées, a-t-il précisé, figurent entre autres celles qui répondent favorablement aux revendications de l'opposition notamment sur la loi électorale avec l'indépendance de la CONEL, ainsi que son autonomie financière et fonctionnelle. Pierre Mabiala a aussi fait état de la recommandation sur la liste unique des candidats aux élections, qui sera expérimentée à la présidentielle 2016. Un examen plus approfondi devra être fait dans le cas des élections législatives ou locales où se présentent plusieurs candi-



photo pierre Mabiala

ats. S'agissant des institutions, le ministre a expliqué que trois tendances ont été dégagées au terme des débats. La première s'est prononcée pour les réformes des institutions par le changement de la Constitution, la 2^e favorable pour reformer les institutions par voie de révision et la 3^e qui a maintenu

le statu quo de la révision, ni changement de la Constitution de janvier 2002. Le ministre a relevé que « de toutes ces tendances, la première, favorable au changement de la Constitution a été la plus majoritairement exprimée ».


L'âge minimal des candidats à la présidentielle a été proposé

à 30 ans et la durée du mandat présidentielle à 5 ans, avec un nombre des mandats ouvert.

Ces conclusions, a-t-il renchéri comptent pour tous les congolais y compris ceux qui avaient contesté ce dialogue. « *Personne n'est sorti vainqueur ni vaincu de ce Dialogue, c'est plutôt le Congo tout entier qui a gagné en préservant la paix chèrement acquise* », a souligné le ministre, remettant une copie du communiqué final du Dialogue au bureau des sages du Niari avant de leur demander d'en faire la vulgarisation.


Ainsi, a conclu Pierre Mabiala, le dialogue de Sibiti a vidé sa saisine qui a été faite par le président de la République. C'est à ce dernier de décider de ce que le Congo sera demain.


Source : ACI



Promo formations Bureautique

2 formations achetées, la 3^{ème} à MOITIÉ PRIX




 Word
  Powerpoint
  Excel
  Outlook

Améliorer les performances informatiques de vos salariés à moindre coût!

Pointe-Noire (+242) 06 510 50 95 / 06 892 55 86
 Brazzaville (+242) 22 611 29 16 / 06 518 8841







FRANCE

Nouvelle agression à l'ambassade du Congo à Paris

Mercredi 22 juillet, juste après l'ouverture administrative de l'ambassade du Congo en France, des individus déjà connus de la justice ont pénétré de force et ont saccagé la salle d'attente du consulat. L'étendue des dégâts s'est heureusement limitée à une porte défoncée.

Munis de tracts, de drapeaux congolais et de banderoles, une quinzaine d'individus, le visage découvert, se sont livrés à des actes de vandalisme. Se targuant d'être de l'opposition, ils sont venus au consulat du Congo en France pour revendiquer la libération des prisonniers politiques actuellement détenus à Pointe Noire disaient-ils. Dans leurs exigences, semble-t-il, était scandé haut et fort leur refus du changement de la constitution.

Récit des faits

Sur place, le constat fait est celui d'un mode opératoire



Une partie des assaillants neutralisés par la police devant le consulat du Congo en France
Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

désormais connu. En mémoire, la première attaque menée dans le hall de la chancellerie en début d'année.

Cette fois-ci, au lieu du 37 bis rue Paul Valery, les destructions programmées par les saccageurs ont été menées

au consulat du Congo, à l'intersection des rues Paul Valéry et Léonard de Vinci, dans le 16ème arrondissement de Paris. Très déterminé, le groupe d'individus était dans une logique de surenchère de violence physique et verbale, constate un fonctionnaire de l'ambassade.

« Il était 9h30, raconte un des agents de sécurité, quand un individu s'est présenté pour remplir les formalités de l'obtention du visa. Une fois à l'intérieur, ce dernier a commencé à scander des slogans hostiles au gouvernement congolais... Mon collègue et moi-même sommes partis pour contenir ses véhémences. Aussitôt, un groupe de près de quinze personnes a fait

irruption en voulant entrer à leur tour. À deux, nous avons réussi à les contenir en les empêchant d'accéder à la salle d'attente... ». Aux agents de sécurité de poursuivre : « Déjà stationnés près de l'ambassade, les policiers sont venus en renfort. Ils ont réussi à interpellé sans trop de résistance et mis en détention huit des assaillants ».

En présence de l'ambassadeur, la police scientifique dépêchée sur les lieux a procédé au visionnage des vidéos des caméras de surveillance. Les demandeurs de visa et d'autres documents de l'état civil ont continué leurs démarches administratives après cet incident.

Marie Alfred Ngoma

POINTE-NOIRE

Les maire de Mvoumvou, Tié-Tié et Ngoyo prennent fonctions

André Guy Edmond Loemba, maire de Mvoumvou, Ambroise Bayakissa, maire de Tié-Tié et madame Keita née Batchi Landou Yolande, maire de Ngoyo ont tous les trois été installés dans leurs fonctions la semaine dernière.

Nommés il y a près d'un mois par décret présidentiel, c'est finalement la semaine dernière que ces trois administrateurs-maires ont officiellement pris leurs fonctions. Les cérémonies de passations de service ont eu lieu devant les représentants du préfet et du député-maire de la ville de Pointe-Noire.



André Guy Edmond Loemba, ancien maire de Tié-Tié, a officiellement pris ses fonctions à la mairie de Mvoumvou après que Prosper Bouity lui a passé le témoin. Après avoir passé trois ans et six mois à la tête du troisième arrondissement, André Guy Edmond Loemba poursuit sa route, mais cette fois-ci, pour conduire les destinées du deuxième arrondissement

Mvoumvou.

Après sa passation de service avec le maire sortant, Ambroise Bayakissa est devenu le quatorzième maire du troisième arrondissement Tié-Tié. Cet ancien député de Tié-Tié 3 et deuxième vice-coordonnateur adjoint du Cercle de réflexion propositions et initiatives (CRPI), est devenu aujourd'hui la première autorité du troisième arrondissement où il doit apporter son savoir faire pour répondre aux besoins des populations. « Nous avons plusieurs priorités durant notre mandat et parmi ces priorités, je peux citer l'assainissement », a dit Ambroise Bayakissa.

Le dernier né des arrondissements de Pointe-Noire, Ngoyo, a aujourd'hui une femme à sa tête. Madame Batchi Landou Yolande a pris les rênes du sixième arrondissement après sa passation de service avec Michel Nzaou Moutou. Elle devient ainsi, la deuxième femme-maire de la ville de Pointe-Noire après Fernande-Marie Cathérine Dékambi-Mavoungou, maire de Loandjili.

Hugues Prosper Mabonzo

DROIT INTERNATIONAL

Les parlementaires impliqués pour combler les vides juridiques

Comment transposer en droit interne les conventions nationales ratifiées par le Congo ? Cette question a motivé la formation organisée, le 22 juillet à Brazzaville, par le Projet d'actions pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda) en partenariat avec le Parlement.

L'objectif était d'améliorer les capacités du Congo à répondre aux sollicitations et à la mise en œuvre des recommandations émises par les institutions internationales. Dans la même optique, contribuer à l'accélération de la ratification des instruments juridiques internationaux et leur transposition en droit interne, ainsi qu'à l'amélioration de la communication du pays sur les questions des droits de l'homme. Au travers de cette formation sur la ratification et la transposition en droit interne des conventions internationales, les parlementaires ont été appelés à œuvrer pour combler les vides juridiques existant dans la législation congolaise.

« Le Congo a adhéré à de nombreux instruments internationaux qui ne trouvent pas leur reflet dans le droit interne. Or, s'il n'y a pas de reflet dans le droit interne, il n'y a pas d'application par les tribunaux, donc

il y a impunité », a déclaré la représentante de l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne (UE), Isabelle Edet.

Deux exposés ont été développés au cours de cette journée parlementaire à savoir : le processus de ratification des conventions internationales et la procédure de transposition en droit interne des conventions in-

cette institution de jouer un rôle beaucoup plus actif aussi bien en matière de ratification que de transposition des conventions internationales. « Une des pistes est le respect du contrôle préalable de constitutionnalité par le juge constitutionnel et une meilleure organisation du travail gouvernemental en matière de préparation des avant projets de loi », a pré-



Une vue des parlementaires

ternationales. Les interventions ont permis de clarifier les concepts et fournir des précisions sur les questions relatives aux procédures de ratification et de transposition des conventions internationales en droit interne et donc d'examiner la pratique au niveau du Congo.

Au cours des débats, la question de l'impuissance du Parlement dans le processus de ratification des conventions internationales a été relevée et les discussions ont permis de dégager des pistes de solution qui permettront à

cisé le chef du Pareda, Asseta Compaoré.

Au terme des débats, les parlementaires ont recommandé le renforcement de l'expertise nationale pour améliorer la qualité des différents textes juridiques produits par le Congo. Ils ont cependant reconnu la faiblesse de la société civile dans le suivi de la mise en œuvre des conventions internationales et recommandé le renforcement de leurs capacités pour sa meilleure implication.

Josiane Mambou Loukoula

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Comment gérer les personnes vulnérables lors des situations d'urgence ?

La question a dominé la célébration de la journée mondiale de la population. Fixé au 11 juillet de chaque année depuis 1990, l'évènement a été commémoré en différé au Congo le 21 juillet à travers un focus organisé par le gouvernement en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP).

Cette année, le thème est clairement défini : « *Quelle stratégie nationale pour une meilleure prise en charge des populations vulnérables dans les situations d'urgence ?* » Comme quoi, la Journée mondiale de la population est une opportunité pour les décideurs nationaux et internationaux d'attirer l'attention des habitants de la planète sur les divers et importants problèmes de population et de développement.

L'édition de cette année a été placée au plan international sous le thème : « Les populations vulnérables dans les situations d'urgence ». Une occasion pour le gouvernement congolais, à travers le ministère de la Santé et de la population, de s'interroger sa stratégie nationale en la matière.

En effet, dans un message rendu public à cette occasion, le conseiller administratif et juridique du ministre de la Santé et de la Population, Benjamin Ossombo, a rappelé que le Congo a déjà fait face à plusieurs situations d'urgence par le passé. Et qu'il n'est pas toujours à l'abri des événements malheureux. Il a également reconnu que le cadre administratif et juridique de prise en charge des personnes vulnérables en de telles circonstances demeure insuffisant. D'où la nécessité de définir une stratégie adéquate de gestion des conséquences des situations d'urgence dans le pays. « *L'application de nos décisions et la réponse aux services d'urgence à la population dépendront de notre capacité organisationnelle. Ainsi, le gouvernement de la République, conscient de ses engagements souscrits au plan international, ne ménage aucun effort pour la prise en charge des populations vulnérables en situation d'urgence* », a-t-il assuré. Le ministère de la Santé et de la Population n'est pas, a-t-il déclaré, resté en marge de la gestion des situations d'urgence. Car, selon lui, le plan stratégique de préparation et de riposte sanitaire aux catastrophes et autres urgences de santé publique, assorti d'un



Les participants ; crédit photo Adiac

cadre logistique constitue le document de base préconisant les mesures et les moyens d'interventions au niveau national. « *Nous invitons les partenaires nationaux, internationaux, les organismes du système des Nations unies, la coopération bilatérale et multilatérale à se mobiliser pour apporter un appui conséquent au plan stratégique de préparation des ripostes sanitaires aux catastrophes et autres urgences de santé publique* », a souhaité Benjamin Ossombo.

«Redoubler d'efforts pour protéger la santé et les droits des femmes et des filles»

D'après un récent rapport des Nations unies, le nombre de personnes déplacées de force a atteint un nombre record, soit près de 60 millions à la fin de 2014. Les femmes et les adolescentes sont les plus touchées. Elles sont également confrontées à beaucoup plus à risque de maltraitance, l'exploitation sexuelle, la violence et le mariage forcé pendant les conflits et les catastrophes naturelles. Pour lutter contre ces différents fléaux, ces couches vulnérables peuvent compter sur le FNUAP dont l'une des priorités est de responsabiliser les femmes et de protéger leur bien-être, celui des adolescentes et des jeunes et de répondre à leurs besoins et préoccupations spécifiques.

« *Nous devons permettre aux femmes, aux adolescentes et aux jeunes de jouer pleinement leur rôle dans les pourparlers de paix, consolidation de la paix et de la récupération, et de veiller à ce que les gouvernements respectent le droit international*

et de traduire les auteurs de violence sexuelle à la justice. En privilégiant la santé, les droits et la pleine participation des femmes, des adolescentes et des jeunes dans la vie publique, nous augmentons nos perspectives pour un monde plus juste, plus stable et plus pacifique », a indiqué le Dr Babatunde Osotimehin, directeur exécutif du FNUAP.

Rappelons que la déclaration du directeur exécutif du FNUAP a été lue au cours du focus par la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, qui a représenté sa collègue du FNUAP, Barbara Laurenceau.

Parfait Wilfried Douniama

Allianz Voyage
Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances
vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de **19 949 F.CFA TTC**
Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz

Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z

3^e ÂGE

Les vieillards sont des boussoles dans la société, affirme le Vatican

Pour le Saint-Siège, il faut rejeter les politiques qui tendent à réduire les vieux à un rôle uniquement utilitaire.

Le Saint-Siège a fait entendre sa voix à la 6^e session du débat de l'ONU sur les droits de l'homme qui se tenait à New York vendredi. Elle débattait des droits des personnes âgées. L'observateur permanent du Vatican, l'archevêque indien, a rappelé une préoccupation devenue constante chez le pape François qui s'inquiète sans le dire, que les sociétés modernes en viennent à rejeter plus souvent qu'on ne l'avoue, les personnes âgées. « Cela ne se dit pas, mais cela se fait », a repris Mgr Auza.

Et pourtant, a-t-il constaté, les données disponibles dans le monde occidental nous enseignent que la question des générations se posera en s'aggravant au cours de ce siècle, avec une population vieillissante et des naissances de moins en moins nombreuses. « Aujourd'hui, quelque 700 millions de personnes, soit 10% de la population sont âgées de plus de 60 ans. Les prévisions



Mgr Bernardito Auza

soutiennent que cette portion doublera aux environs de 2050, et représentera 20% de la population mondiale ». C'est donc un défi auquel il faut faire face, a poursuivi le haut-prélat. Pour le Vatican qui plaide pour que les personnes âgées demeurent au sein des familles où elles auront « la garantie face aux nécessités, surtout sanitaires et d'assistance, qui se posent à une personne sur le déclin de ses forces physiques ». En plus, elles serviront de mémoire et de plateforme de

transmission de l'expérience. « Même s'il est important de réaffirmer le droit des personnes âgées à recevoir une formation qualifiante ou de continuer à travailler; nous devons faire attention à toute politique visant à diminuer et minorer notre valeur en tant qu'êtres humains », a dit le représentant du Vatican à l'ONU.

Il a fortement stigmatisé les tendances, là aussi de plus en plus affirmées, à réduire hommes et femmes contemporains « à nous réduire seulement à ce que nous valons comme producteurs, et qui ignorent notre dignité inhérente ainsi que les nombreuses façons par lesquelles les personnes âgées contribuent à un plus grand bien dans la société. Les personnes âgées constituent une ressource pour les jeunes générations. C'est de leur expérience que vient l'orientation pour nos sociétés. Elles sont un antidote à la tendance à les réduire à des fonctions uniquement utilitaristes », a encore dit Mgr Auza.

Lucien Mpama

ETATS-UNIS/NIGÉRIA

Barack Obama salue l'engagement du Nigeria pour la démocratie

Au cours d'un entretien le 20 juillet avec son homologue Nigérian Muhammadu Buhari, le président américain Barack Obama a déclaré que, « les habitants du pays le plus peuplé d'Afrique, première économie du continent, riche en pétrole, comprennent que c'est seulement à travers un processus politique pacifique que le changement peut arriver ».

De son côté, le président nigérian a loué la pression faite par les Etats-Unis pour s'assurer que les élections soient « libres, justes et crédibles ». « Nous en serons toujours reconnaissants », a-t-il dit.

Depuis la prise de fonction le 29 mai du nouveau président Nigérian, le pays fait face à une vague de violences. Les pays voisins comme le Cameroun, le Tchad et le Niger ont aussi été frappés par des attaques de Boko Haram. L'insurrection islamiste et sa répression par les forces nigérianes ont fait plus de 15 000 morts et 1,5 million de déplacés depuis 2009. Plusieurs reprises, les ONG ne cessent de dénoncer les exactions commises par Boko Haram, mais également par les militaires nigériens. Voilà un sujet qui a perturbé la coopération entre les deux alliés, car la loi américaine interdit la vente d'armes aux pays soupçonnés d'atteintes aux droits de l'homme.

Aussi, les Etats-Unis avaient bloqué la vente au Nigeria d'hélicoptères d'attaque Cobra en 2014, en plein effort pour retrouver les quelque 200 adolescentes de Chibok enlevées par Boko Haram.

Pour rompre avec son prédécesseur, le nouveau président nigérian a limogé et remplacé à la mi-juillet l'ensemble des chefs de l'armée qui avaient été nommés par l'ancien président Goodluck Jonathan. « Si le pays poursuit sur la voie des réformes, le Nigeria deviendra non seulement une ancre de prospérité et de stabilité, mais pourra aussi devenir un modèle exceptionnel pour les pays en développement du monde entier », a indiqué Barack Obama qui s'est dit prêt à voir « comment son pays peut être utile au Nigeria pour avancer ».

Cependant, le doute plane encore concernant le renforcement des actions militaires américaines contre Boko Haram.

Yvette Reine Nzaba



VOITURES A VENDRE

NUMERO DE REFERENCE: ROC-ENQ2015/A042

DMC propose à la vente quatre (4) véhicules Prado de couleur blanche et invite par la présente les intéressés à soumettre leur offre. Un prix doit être proposé pour chaque véhicule.

Pour plus d'information, veuillez contacter: Mme Edwige A. AÏSSI, Téléphone: +242 06 508 0684 ou par email à l'adresse suivante: Edwige.AugustineAÏSSI@exxaro.com; ou, M. Gerald Moodley, Téléphone: +242 06 984 7508 ou par email à l'adresse suivante: Gerald.Moodley@exxaro.com.

Visite des véhicules: à tout moment du Lundi au Vendredi entre 08:00 et 12:00 le matin, et de 14:30 à 17:00 l'après-midi.

Kilométrage au compteur: < 500km.

Date limite: Le 31 juillet 2015 à 12:00 (heure locale).

Lieu de soumission: Bureaux de DMC: 278, Av. NGUELI-NGUELI QUARTIER WHARF VERS LA COTE SAUVAGE, POINTE-NOIRE.

ÉGYPTE

La reconstruction du consulat italien du Caire a commencé

Une semaine après l'attaque du mouvement État islamique, Italiens et Égyptiens marquent leur volonté de ne pas céder au terrorisme.

Ce fut la première attaque djihadiste contre une représentation diplomatique occidentale en Égypte le samedi 11 juillet dernier.

Une violente explosion a dévasté la façade du consulat italien dans le quartier Boulaq Abu El Ela du Caire. Aussitôt revendiquée par le mouvement État islamique, cette attaque n'a pas vu les deux pays se perdre trop longtemps en conjectures. L'Italie était-elle plus spécialement la cible (l'attaque n'a pas été directe), ou bien était-ce l'Égypte, confrontée depuis 2013 à un regain d'activisme des islamistes, qui était le plus visée ?

Dès le lendemain, Rome déclarait qu'elle ne se laisserait pas intimider. Et le ministre des Affaires étrangères Paolo Gentiloni arrivait sur place, demandant de calmer le jeu. Mais aussi bien Rome que le Caire restent déterminées à poursuivre leur coopération. La société Arab contractors vient d'annoncer qu'elle a été autorisée à rebâtir le bâtiment italien détruit. L'Égypte s'y était engagée ; le gouvernement tient parole. Vendredi dernier le Premier ministre égyptien Ibrahim Mahlab et le gouverneur du Caire, Galal Saeed, sont d'ailleurs venus au chantier en démarrage.

Les deux hommes politiques ont rassuré les populations sur la détermination à poursuivre le combat contre les djihadistes malgré leur actuelle virulence dans les rues du Caire et dans la région du Sinaï égyptien. La semaine dernière, dans cette région, ils s'y sont illustrés par le lancement d'un missile contre un bâtiment de la marine militaire égyptienne. Il est précisé qu'Arab contractors est la plus grande société de BTP dans le monde arabe ; elle emploie pas moins de 77 mille personnes. Elle est présente dans 29 pays dans le monde.

En Italie, le Premier ministre Matteo Renzi ne fait pas mystère de la volonté de Rome d'appuyer les efforts du président égyptien al Sissi, farouchement engagé dans la lutte contre les extrémistes musulmans. Une forte communauté égyptienne réside en Italie, beaucoup de ses membres sont devenus des figures publiques de premier plan. L'Italie dispose d'importants intérêts en Égypte où le constructeur national Fiat dispose même d'une usine de montage de véhicules lourds.

Lucien Mpama

FESPAM 2015

Les intellectuels entrent en scène

Pour cette 10^e édition du Fespam, le symposium scientifique doit débattre de « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles ». Le ton de ce rendez-vous intellectuel, considéré comme l'âme et la mémoire du festival, a été donné par Loiteohin Félix Ye, directeur régional de l'Unesco pour l'Afrique centrale.

« Ce symposium qui s'ouvre aujourd'hui va nous aider à approfondir la réflexion sur la rumba congolaise et à dégager des perspectives...sur l'élaboration du dossier de candidature pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité », a souligné le directeur régional de l'Unesco.

Les travaux ont porté sur différents thèmes tels que : «La rumba africaine, horizon philosophique et politique de notre modernité musicale africaine» ; «La musique congolaise au cœur de la musique africaine» ; «Les dimensions dialogue et sémio pragmatique de la chanson congolaise» ; «Les musiques africaines à l'assaut des préjugés du vieux monde» ; «Ressentiment et fronde des musiques africaines

contre l'Occident» ; «Les membraphones congos amé-

Des conférenciers comme Émile Moselly Batamack, Mfumu Dia Fua Di Sassa ; Bienvenue Boudimbou ; Adépo Yapo ; Simao Soudounla ; Christian Ndomi se sont succédé à la tribune. Au cours de ce colloque, les actes du symposium 2013, qui portaient sur « Les musiques africaines, vecteur d'authenticité et facteur d'émergence », ont été rendus publics.

Hermione Désirée Ngoma



Les participants

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



UNESCO

Conakry désignée capitale mondiale du livre 2017

Le Comité international d'experts de l'Unesco a nommé Conakry (Guinée), capitale mondiale du livre pour l'année 2015.

C'est « à la lumière de la qualité et la diversité de son programme en particulier pour l'attention accordée à l'implication des communautés et pour son budget maîtrisé et ses objectifs de développement qui mettent l'accent sur les jeunes et l'alphabétisation » que le comité a sélectionné Conakry.

« Les livres, l'apprentissage et la lecture sont essentiels à la vie. Le fort investissement de la République de Guinée dans la promotion des livres et de l'alphabétisation témoigne d'une vision claire de la culture et de l'éducation en tant que moteurs du développement, et l'Unesco est déterminée à soutenir ces efforts », a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, qui a salué la désignation de Conakry, comme capitale mondiale du livre pour l'année 2017.

À ce jour, Conakry est la 17^e ville à être désignée capitale mondiale du livre, après Madrid (2001), Alexandrie (2002), New Delhi (2003), Anvers (2004), Montréal (2005), Turin (2006), Bogota (2007), Amsterdam (2008), Beyrouth (2009), Ljubljana (2010), Buenos Aires (2011), Erevan (2012), Bangkok (2013), Port Harcourt (2014), Incheon (2015) et Wrocław (2016).

Noël Ndong

CONCOURS DE BEAUTÉ

L'Ivoirienne Hyllen Legre élue Miss Fespam 2015

La huitième édition de l'élection Miss festival panafricain de musique (Fespam) a mis en compétition treize candidates pour trois prix à savoir Miss Fespam, première et deuxième dauphines. La soirée a eu lieu dans la salle de banquets du palais des Congrès, le 21 juillet 2015, sous le patronage du ministre congolais de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso. À ses côtés, l'ambassadeur du Congo à Cuba et la représentante du ministre de la Culture et des arts de la République démocratique du Congo (RDC).

Présidée par Chantal Ickonga-Akindou, l'élection Miss Fespam 2015 a réuni treize demoiselles respectivement miss dans leur différents pays d'origine, excepté la Côte-d'Ivoire qui s'est fait représenter par sa première dauphine, la miss étant empêchée. Il s'est agi, entre autres, des miss des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville pays hôte, RD Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Mali, Rwanda et Tchad.

Après quatre sorties en tenues décontractée, de vérité ou bikini, traditionnelle et tenue de soirée, les treize candidates ont été soumises à la rude épreuve des questions-réponses. Une autre étape qui serve à évaluer intellectuellement les candidates. Le jury international était composé de six membres et présidé par Claire Kombo, directeur général du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des arts de la République du Congo.

Résultats du concours

Mama Aïsata Diallo, miss Guinée Conakry, 19 ans, 1,55m pour 55kg, étudiante en première année sciences et responsable d'une organisation non gouvernementale (ONG) Miss humanitaire, a été choisie deuxième dauphine Miss Fespam 2015. La miss gabo-

naise, Christine Pitty, 22 ans, 1,72m pour 54kg, étudiante en première année de droit, maquilleuse depuis l'âge de 3 ans, a été choisie première dauphine Miss Fespam. Et enfin, Hyllen Legre, métissée de père ivoirien et de mère algérienne, 23 ans, 1,78m,

ce soir sont déjà des miss respectivement dans leur pays. C'est donc une fierté pour moi, car je suis seulement la première dauphine de mon pays et je suis élue miss Fespam 2015 face à des miss à un niveau très élevé. J'espère que le président de la République de Côte d'Ivoire, qui est en séjour de travail en République du Congo, sera satisfait de ma prestation et sera fier de moi. »

Avant d'ajouter qu'elle essayera de ne pas décevoir les personnes qui la soutiennent.

puissent travailler ou aller à l'école et éduquer leurs enfants. »

Hyllen Legre succède à la Rwandaise Aurore Umutesi Kayibanda, Miss Fespam 2013. Cette dernière avait reçu une enveloppe de trois millions de FCFA plus un billet d'avion Kigali-Paris-Kigali. Par ailleurs, jusqu'à la fin de la soirée, aucune promesse n'a été faite pour la miss Fespam 2015.

La soirée a été animée par l'artiste Bozi Banz et le comédien franco-congolais Phil



Les treize candidates posant avec le ministre de la culture, le commissaire général du Fespam et la présidente du comité Miss Fespam peu avant l'élection

69 kg, étudiante en communication (préparation de master), miss Côte d'Ivoire et première dauphine miss Côte-d'Ivoire, double fois championne de karaté, a été élue Miss Fespam 2015.

« Je suis fière d'être l'ambassadrice de la beauté ivoirienne au Congo et surtout de la beauté africaine. Nous sommes toutes belles, car toutes les filles qui étaient-là

« J'ai différents projets à commencer par celui avec une ONG visant à dénicher les talents dans les domaines culturel et sportif afin de les amener à un niveau professionnel. J'ai un autre encore qui me tient particulièrement à cœur; celui d'aider les mères jeunes à ne pas confier leurs enfants à quelqu'un ou à les mettre en adoption pour qu'elles

Marwin à la fois maître de cérémonie.

Rappelons que peu avant la tenue de cette compétition, les treize candidates ont été reçues par le ministre de la Culture et des arts, qui leur a prodigué quelques conseils, notamment sur la bonne tenue, et surtout de sentir à l'aise pendant la série des questions-réponses.

Bruno Okokana



Séminaires locaux & internationaux de formation

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !
www.trainis.com

Module	Date de session	Lieu	Durée	Horaires	Tarif HT F CFA
Ms Project 2010 (Planification, gestion de projet)	27 juillet - 01 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000
Mise en œuvre du système comptable OHADA	03 - 07 août 2015	Lubumbashi	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Anglais intensif, niveau débutant	03 - 28 août 2015	Brazzaville	20 jours	14h00 - 18h00	350 000
Supply Chain Management : tableau de bord des services généraux	10 - 14 août 2015	Pointe Noire	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Sage comptabilité (gestion comptable et financière)	24 - 29 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000
Cadre budgétaire & comptable des collectivités locales	14 - 18 sept 2015	Brazzaville	5 jours	08h00 - 14h00	750 000

INTERVIEW

Martin Kayembe : « Ça coûte moins cher de fidéliser un client que d'en trouver un nouveau »

Actuellement en forte croissance à Kinshasa, les PME sont un secteur important du développement auquel le Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM) accorde un appui nécessaire pour son meilleur épanouissement. Organisée en fin juin dernier dans cet ordre, la cinquième édition de son Forum accès au financement (FAAF) s'était articulée autour de quatre thèmes. La communication de Martin Kayembe, donnée en réponse à la question Comment fidéliser son client ?, avait rencontré l'assistent général des participants, à savoir près de quatre cent entrepreneurs. Dans les détours de l'interview accordée aux Dépêches de Brazzaville l'expert explique l'intérêt de cette matière pour les PME.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment pourrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Martin Kayembe (MK) : Je suis Martin Tshibamba Kayembe, titulaire d'un master en économie appliquée et ancien consultant pour de grandes sociétés dans les Big Five en Europe. Depuis mon retour au Congo voici treize ans, j'ai été tour à tour directeur général de la Bralima au Katanga, premier directeur régional de Cotel (l'actuel Airtel) pour le Katanga et les deux Kasai. Puis, je me suis lancé dans la consultance, actuellement j'œuvre comme formateur en en-

treprise pour tout ce qui concerne le management, le leadership et le coaching, principalement pour le compte de Crownlink, j'offre aussi mes services à certaines autres sociétés. Mes formations ont un lien étroit avec le perfectionnement des cadres des entreprises.

LDB : Plusieurs entreprises disent faire face à une carence de main-d'œuvre qualifiée à plusieurs niveaux. Quel est votre avis à ce sujet ?

MK : Ce n'est pas toujours facile de trouver le bon candidat pour un poste donné parce que très souvent, l'on ne fait pas un job description bien approfondi sur ce que l'on veut vraiment et quel candidat on veut. Et, malheureusement, ici chez nous, l'on a tendance à faire confiance aux gens que l'on connaît. L'on ne fait pas spécialement cas de la compétence mais l'on s'attache au facteur confiance. C'est un problème relativement fréquent. L'on a tendance à se dire : « C'est mon cousin, il sera à même de me rendre service en toute confiance plutôt que quelqu'un que je ne connais pas ». Ce n'est pas pour autant que le cousin a les compétences qu'il faut pour le poste pour lequel on l'engage. C'est encore plus particulier dans les PME parce qu'elles sont souvent dirigées par des gens qui se sont battus tout seul, qui n'ont pas spécialement une grande formation, qui ont construit une entreprise en partant du principe qu'ils ne seront mieux qu'avec des gens qu'ils

savent maîtriser, éventuellement qu'ils connaissent. Et alors, du coup, l'on a tendance à engager des gens qui n'ont pas toujours la compétence requise. Les sociétés qui ont compris cet aspect des choses investissent dans les formations. C'est pour cela que je me suis plus ou moins dirigé vers ce secteur-là parce que je pense pouvoir donner quelque chose à nos compatriotes du fait de mon expérience et de mes compétences.

LDB : Quels genres d'entreprises sollicitent souvent votre expertise ?

MK : Pour le moment, c'est plus les banques. J'ai l'impression qu'elles ont tendance à vouloir former, améliorer leur service sans doute à cause de la concurrence qui est en train de s'implanter fortement dans le pays. La formation est plus centrée dans le domaine du management et du leadership. Beaucoup de cadres ont besoin d'affirmer leur leadership et leur qualité de coaching. Je fais également du coach en entreprise, ce sont principalement les grandes entreprises et les banques qui investissent dans ce domaine-là, mais il y a moyen de faire la même chose pour les PME. Je suis souvent abordé pour faire du coaching, enseigner, donner des formations en management et en leadership. Le reste, à savoir tout ce qui est attitude, le service à la clientèle, service après-vente et fidélisation du client, c'est également un aspect qui m'intéresse beaucoup. J'aime bien cet aspect-là qui a

trait au service clientèle, il est bon d'apprendre à ses collaborateurs à mieux servir les clients. Fidéliser les clients est important à mes yeux.

LDB : Lors du Forum accès au financement destiné aux PME vous avez mis l'accent sur la fidélisation du client, pourquoi ?

MK : Cet aspect a toute son importance car j'ai l'impression que nos compatriotes ont tendance à fonctionner avec le one shot. Dans ce cas, tout ce qui importe c'est qu'un client entre dans le magasin et achète la marchandise vendue, un peu comme au marché. Alors que l'idéal c'est de s'assurer qu'une fois parti, il revienne encore s'approvisionner. Ça coûte moins cher de fidéliser un client que d'en trouver un nouveau. Il y a l'aspect accueil qui est souvent négligé dans les magasins. On ne le maîtrise pas toujours parce que l'on fonctionne naturellement alors que pour faire de bonnes affaires, il faut mettre en place une stratégie d'accueil et trouver comment faire du client le roi qu'il est. Et le roi doit être servi. Il est important que nos PME commencent à réfléchir au fait qu'il faut fidéliser les clients. Un certain nombre d'entre eux va revenir tout le temps s'ils aiment votre cadre, vous allez continuer à faire du chiffre. Je me suis rendu compte que cet aspect est totalement négligé chez nous. Le service client ne fonctionne pas comme il faut même dans les grandes entreprises. Les clients

sont accueillis comme s'ils venaient quémander quelque chose alors qu'ils viennent dépenser leur argent dans votre magasin. L'aspect du client-roi est assez négligé tout autant que celui du service après-vente. Une fois que le client est sorti du magasin, il est déjà oublié. Alors, j'ai participé à ce forum pour faire comprendre aux entrepreneurs que le fait d'avoir un certain nombre de clients fidèles est une richesse.

LDB : Quel est le principe-clé de la fidélisation qui marche à tous les coups ?

MK : Il faut que le client revienne à tout prix et pour cela, il faut lui donner certaines choses. À commencer par l'accueil. Lorsqu'il est bien accueilli, on l'écoute et on est sûr de lui donner ce qu'il attend de nous, il y a des chances qu'il soit satisfait. Des fois, le client entre dans un magasin ne sachant pas trop ce qu'il cherche parce qu'il a vaguement une idée de ce qu'il veut. S'il trouve quelqu'un qui le conseille convenablement et arrive à lui donner le produit, lui rendre le service à même de résoudre son problème immédiatement, il y a des chances que ce client soit conquis. Si, en plus, il y a un service qui va avec, si en plus on essaie de savoir si cela s'est bien passé, il y a des chances que ce client revienne. Et, pour moi, le principe le plus important dans le service à la clientèle, c'est que le client revienne.

Nioni Masela

PRÉSIDENTIELLE 2016

Freddy Matungulu affûte des armes

Après avoir pris sa retraite anticipée au Fonds monétaire internationale (FMI), l'ancien ministre du premier gouvernement de Joseph Kabila (2001-2003) revient sur la scène politique congolaise avec un nouvel état d'esprit et une grande ambition : jouer demain les premiers rôles dans la conduite des affaires de l'État. À la tête de son parti politique Congo na Biso (CNB), il sait que cela est possible....

Au fur et à mesure que se rapprochent les échéances électorales en RDC, nombreux sont les acteurs politiques qui sortent de leur réserve pour participer au débat démocratique. Freddy Matungulu Mbuyamu Ilankir n'entend pas rester en marge du processus de requalification de la donne politique en RDC. Des États-Unis où il est établi, il mesure déjà la hauteur de l'enjeu, lui qui ambitionne la présidence de la République à l'horizon 2016. Il doit batailler ferme pour régénérer dans les consciences, après une longue absence au pays motivée par ses fonctions au sein du FMI. Une réadaptation s'impose donc pour l'ex ministre de Joseph Kabila, présenté par certaines mauvaises langues comme déconnecté des réalités sociopolitiques de son pays.

Un cliché qu'il refuse d'endosser. « Non seulement que je suis né et que j'ai grandi en RDC, j'ai connu les conditions d'école primaire telles que nous les connaissons,

les conditions de l'école secondaire telles qu'on le vit dans notre pays. J'ai fait mon premier cycle universitaire à l'Université de Kinshasa, puis je suis venu en formation à l'étranger », s'explique cet ancien ministre des finances et du budget dans une récente interview réalisée à Bruxelles et diffusée sur quelques chaînes locales. En fait, il avoue n'avoir rien perdu de son attachement à la terre de ses ancêtres, lui qui, au terme de sa formation, est revenu au pays pour enseigner pendant six années de suite à la faculté des sciences économiques. Son cursus personnel est flatteur et témoigne de son ancrage sociologique dans un pays qu'il connaît parfaitement bien. L'homme qui ne se considère pas comme un « produit de l'étranger » déclare connaître « intimement » la RDC et sait ce qu'il aura à faire une fois aux affaires. Il se veut différent dans son approche du règlement des problèmes de son pays et entend mettre son expertise au service de la communauté.

Plaidoyer pour le Fmi

Contrairement à une certaine opinion tendant à récuser la politique d'ajustement structurel dont les effets sont souvent durement ressentis au niveau des populations, le président de CNB joue plutôt la carte de la tempérance, invitant à faire la part des choses, entre la perception et la réalité. « Fondamentalement, ce que le FMI essaie

de faire, c'est d'amener les dirigeants des pays membres à bien gérer leurs économies, l'objectif final étant de faire en sorte qu'il y ait amélioration des conditions de vie de façon générale tout en maintenant la stabilité de l'économie mondiale », explique-t-il. Et d'ajouter que la préoccupation essentielle pour cette institution financière internationale est de concourir à une gestion efficiente des pays de sorte à booster l'économie génératrice des activités susceptibles de soutenir les emplois. Dans le cas de la RDC, il pense s'être conformé à ce mode de gestion, appliqué avec bonheur entre 2001 et 2003, comme en témoignent les résultats obtenus. Le pays avait effectivement renoué avec les activités économiques après plusieurs années de contraction. Un motif de fierté pour Freddy Matungulu qui invite ses compatriotes à un devoir de mémoire sur sa gestion, digne d'éloges.

Les défis de l'heure ?

Et pour reconquérir les cœurs de ses compatriotes, ce technocrate avéré tient à se mettre d'abord à leur écoute en œuvrant en synergie dans une optique de développement soutenu par le programme d'action qu'il est en train de peaufiner. Il veut, pour ainsi dire, se muer en facilitateur pour, dit-il, « permettre aux Congo-



Le professeur Freddy Matungulu

lais de commencer à travailler pour que leur volonté de voir leur pays grandir retrouver sa place ». Parlant du dialogue en vue, Freddy Matungulu s'interroge sur son opportunité dès lors qu'on en parle quelques mois seulement après les concertations nationales de 2013 qui ont échoué d'autant plus qu'aucune de grandes résolutions arrêtées n'ait connu jusqu'à ce jour un début d'exécution. Il évoque la bonne foi des participants comme une condition-clé de réussite et martèle sur la nécessité d'un arbitrage neutre. Le leader de CNB pose par ailleurs comme préalable l'énoncé clair que lesdites assises ne feront jamais le lit du glissement et qu'elles n'aboutiront pas à la formation d'un énième gouvernement d'union nationale.

Alain Diasso

KINSHASA

Une assistance judiciaire gratuite pour les personnes indigentes

Les bureaux de consultations gratuites (BCG) des barreaux de Gombe et de Matete ont organisé en partenariat avec l'Unicef une conférence de presse à l'intention des membres du Réseau des Journalistes Amis de l'Enfant (RJAE) pour leur expliquer les différentes activités qu'ils mènent au profit de la population kinoise.

Au cours de cette rencontre avec les médias, le président du Bureau de consultations gratuites (BCG) du barreau de Kinshasa-Gombe, Me Franck Mulenda Lwetete, a lancé un appel aux populations démunies de la ville de Kinshasa à se rendre aux BCG de deux barreaux de Gombe et de Matete pour solliciter une assistance judiciaire gratuite ou des conseils.

Bénéficiant actuellement de l'appui financier de l'Union européenne, à

travers le Programme d'appui à la réforme de la justice en RDC, les barreaux de Matete et de Gombe, explique Me Franck Mulenda, sont ouverts à toute personne indigente mais moyennant la présentation d'une attestation d'indigence dûment délivrée par le ministère ayant en charge les affaires sociales à travers sa division provinciale et ses services dans les communes.

Des chiffres qui parlent...

Parlant des activités réalisées par le bureau de consultations gratuites du barreau de Kinshasa-Matete, la coordinatrice dudit bureau, Me Virginie Musuamba, a indiqué qu'au cours du mois de juin 2015, quatre-vingt-cinq personnes à savoir vingt-huit femmes et cinquante-sept hommes ont été reçues dans le but de solliciter une assistance judiciaire gratuite ou des conseils. Me Virginie Musuamba a par ailleurs

souligné qu'au cours de la même période des avocats du BCG du barreau de Matete ont apporté une assistance à soixante-trois enfants dont vingt-trois filles au tribunal pour enfants de Kinkole ainsi qu'à cinquante-huit enfants dont vingt-huit filles au tribunal pour enfants de Matete.

De son côté, le coordonnateur du bureau de consultations gratuites du barreau de Kinshasa-Gombe, Me Alphonse Kamba a fait savoir qu'en plus des consultations des justiciables et de l'itinérance des avocats dans les tribunaux et les prisons, ce BCG a mené des activités de sensibilisation de la population dans les paroisses catholiques du doyenneté Saint Joseph. Objectif de ces journées de sensibilisation : permettre à la population de s'imprégner de la loi et des infractions prévues par celle-ci.

En plus de la sensibilisation de la population, le BCG du barreau de Gombe a organisé deux sessions de formation pour renforcer les capacités de quatre-vingt avocats mis à sa disposition pour les consultations gratuites. Ces deux formations ont porté respectivement sur la loi portant protection de l'enfant et sur les problèmes de succession. Le BCG du barreau de Kinshasa-Matete reçoit les justiciables venant 10 communes à savoir Lemba, Ngaba, Limete, Matete, Kisenso, Ndjili, Masina, Kimbanseke, N'Sele et Maluku.

Le bureau de consultations gratuites du barreau de Matete a deux sièges pour recevoir les justiciables. Son premier siège se trouve au 1er étage de l'immeuble Tyrannus situé au n° 25 du boulevard Lumumba au quartier 1 de la commune de Masina, juste à côté de l'immeuble

Apocalypse 22. Son second siège qui vient d'être ouvert est situé sur l'avenue Bakali n° 1392 dans la commune de Lemba, sur la route qui va du rond-point Super Lemba à la commune de Ngaba, derrière le Carrefour familial. Les consultations y ont lieu chaque jour de lundi à vendredi de 9h à 16h.

Pour ce qui est du BCG du barreau de Gombe qui a son siège sur l'avenue Kasa-Vubu n° 87 au croisement avec l'avenue Birmanie dans la commune de Ngiri-Ngiri.

il s'occupe des justiciables venant de quatorze communes à avoir Gombe, Ngiri-Ngiri, Kasa-Vubu, Kalamu, Barumbu, Kinshasa, Selembo, Bumbu, Makala, Lingwala, Mont-Ngafula, Ngaliema, Bandalungwa et Kintambo. Ce bureau consulte chaque jour de lundi à vendredi de 9h à 16h.

Aline Nzuzi

PROMOTION DE LA PAIX

Le Culpac a conféré avec la Division humanitaire des Nations Unies à Genève

Dans le cadre de son programme de tour du monde pour la paix, et en marge de l'installation des bureaux de représentation du Ministre universel pour la paix, la délégation du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) s'est rendue au Palais des Nations unies à Genève en Suisse.

notre programme de banque humanitaire pour la paix dont le congrès est prévu en 2017. À Genève, nous avons mené une mission très fructueuse et nous avons installé un bureau de représentation au profit du Ministre universel pour la paix, sa grandeur Dominique Khonde Mpolo », a précisé Daniel Santu Biko.

Le secrétaire général de cette organisation non gouvernementale, Daniel Santu Biko, et son conseiller diplomatique, Patrice Salaga ont, à cet effet, effectué une série de visites de travail dans différents sièges des agences du système des Nations unies. Renforcer la coopération entre le Culpac et ces agences onusiennes œuvrant dans l'action humanitaire a été l'objectif de cette visite au Palais des Nations unies.

La délégation a conféré avec certains hauts fonctionnaires onusiens, entre autres : Max Hadorn, directeur coordonnateur de la Division humanitaire des Nations unies. Les deux parties

ont abordé divers projets touchant l'humanitaire en faveur de la RDC. Étant partenaire des institutions et agences onusiennes à la recherche de la paix, la délégation de Culpac a informé le directeur-coordonnateur Max Hadorn de l'élévation du prophète Dominique Khonde Mpolo de l'église Liloba ya Nzambe au rang de Ministre universel pour la paix. Daniel Santu a évoqué par ailleurs avec le responsable de la Division humanitaire des Nations unies du projet de Banque humanitaire pour la paix dont le congrès du conseil universel pour la paix qui se tiendra en 2017.

« Nous sommes venus au Palais des Nations unies, à Genève, pour y rencontrer les responsables du département humanitaire, dans le cadre de



Daniel Santu Biko et Patrice Salaga du Culpac

De son côté, Max Hadorn a saisi cette opportunité pour lancer un message d'espoir pour la RDC, tout en rassurant le Culpac de l'entière coopération de son agence. « *Le Congolais est un peuple magnifique pour lequel je formule un message d'espoir que les jours à venir seront meilleurs* », a-t-il indiqué. Le staff du Culpac a également eu des échanges cordiaux avec Syed, directeur de la commission des Droits de l'Homme aux Nations unies, accompagné de Maria Vivarre, son assistante. Outre des hauts fonctionnaires onusiens, la délégation du Culpac a également rencontré d'autres personnalités, notamment le prince saoudien, avec qui elle a échangé sur différents projets humanitaires.

Martin Engimo

CONTREBANDE

138, 800 Kg de pointes d'ivoires saisies à Barumbu

L'opération menée en matinée par la brigade douanière de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) s'est soldée par la trouvaille de cet important lot au domicile d'un sujet guinéo-nigérian sur l'avenue Kabambare.

Les Dépêches de Brazzaville tiennent des estimations faites par les services compétents que les 138, 800 Kg pointes d'ivoires équivalent à cinquante-quatre têtes d'éléphants. Absent lors de la descente opérée à son domicile, le trafiquant est désormais en cavale. Pour l'heure tenus en alerte, les services spécialisés continuent leurs enquêtes afin de démanteler le réseau qui s'est créé autour de ce business frauduleux.

En effet, la DGDA soupçonneux à l'égard du fugitif reste convaincu qu'il fait partie d'une bande qui aurait des embranchements au niveau international. Informée de ses activités illicites par le biais de

la douane thaïlandaise, il se trouvait déjà dans le collimateur des services spéciaux. La saisie opérée ce mercredi 22 juillet n'est pas un fait du hasard. Elle fait suite à une alerte donnée par la Thaïlande en rapport avec la découverte d'un lot de cent sacs remplis de pointes d'ivoires censés à la base contenir des haricots. Ces produits étaient exportés au nom du sujet guinéo-nigérian. Cette première trouvaille qui, apprend-on, date de près de deux mois, a permis d'investiguer jusqu'à aboutir à la localisation du domicile-dépôt avec le concours du parquet de grande instance de la Gombe. En effet, la perquisition du lieu a été rendue possible grâce à un mandat délivré par le procureur général, renseigne-t-on.

Par ailleurs, l'on se souviendra qu'en janvier dernier, une action menée de main de maître par la police avait permis la saisie d'un lot de pointes d'ivoires dont la

majorité était taillée. L'administrateur-directeur général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), Cosmas Wilungula, avait alors déploré ce braconnage qu'il assimilait tout de suite à un carnage. Et d'émettre sa crainte que pareils actes contribuent à décimer les populations d'éléphants. Cette fois-là, il avait pensé qu'il pouvait s'agir d'éléphants du parc de la Salonga situé dans la province de l'Équateur. Ce, à cause de sa proximité avec Kinshasa. De souligner qu'il était question des éléphants de forêt et de s'indigner sur le fait qu'au vu du stock saisi, il ne pouvait s'agir que de gros éléphants. L'expert de l'ICCN s'est d'autant plus trouvé exaspéré qu'il a constaté qu'à cette allure, si d'ici une dizaine d'année des efforts ne sont pas fournis pour arrêter ces pratiques nocives, l'éléphant disparaîtra de la RDC.

Nioni Masela

PÉTROLE

Une délégation rd-congolaise attendue à Ryad

Selon les services de la primature, la RDC a reçu une invitation pour participer en septembre prochain à la réunion des pays producteurs de l'or noir qui se tiendra en Arabie Saoudite dans un contexte de baisse vertigineuse du prix du carburant.

La RDC prendra ainsi part à cette grande réunion convoquée par Ryad, le plus grand exportateur de pétrole qui produit 13% de la production mondiale. Il sera question d'évaluer les stratégies possibles pour amortir le choc provoqué par la baisse du prix du brut sur le marché mondial.

Pour autant, les analyses restent partagées sur le bien-fondé de cette participation congolaise dans la mesure où la production nationale de 30 000 barils/jour n'a pas évolué depuis près de trois décennies. Il faut savoir

que l'or noir produit à Muanda a une qualité moyenne, proche du Brent (le brut de référence). Et le faible volume produit par le pays est souvent à l'origine d'un grand débat. La RDC n'est pas un pays producteur. Paradoxalement, sa production stagne au moment où elle a explosé ces dernières en Angola et au Congo-Brazzaville.

Actuellement, les activités pétrolières rd-congolaises se concentrent sur la côte Atlantique de Muanda, la seule agglomération côtière du pays. En dépit des gisements découverts dans le graben du lac Albert, même si elles restent pour l'heure non certifiées, les grands groupes ne se bousculent pas au portillon. Aussi l'exploitation pétrolière évolue-t-elle exclusivement dans le Bassin côtier, une zone suffisamment urbanisée pour faciliter l'évacuation du brut, alors qu'il n'en est rien pour

la partie Est du reste enclavée. Cette invitation marque-t-elle l'entrée progressive du pays dans le cercle très restreint des pays producteurs ? La question reste posée. Et surtout quel en sera le bénéfice ? Toutefois, le potentiel existe bel et bien. Sur ce point, l'on rappelle la teneur d'une étude des géologues qui a réussi à révéler d'importants gisements pétroliers dans le bassin sédimentaire de la région de Kinshasa et de Brazzaville, de part et d'autre du Pool Malebo ainsi que de la forêt du Mayombe.

Pour l'heure, les plus grands producteurs de pétrole du continent africain sont le Nigéria, la Guinée Équatoriale, l'Angola, l'Algérie, la Lybie, le Congo Brazzaville, le Gabon, le Cap vert et le Tchad. Ils participeront également à cette réunion de septembre à Ryad.

Laurent Essolomwa

ÉPIDÉMIE

La RDC et la Côte d'Ivoire élaborent des stratégies contre Ebola

Dans la lutte contre la maladie à virus Ebola, la RDC a une expertise avérée pour avoir maîtrisé cette épidémie à sept reprises dont la dernière a été déclarée l'année passée à Djera, territoire de Boende, dans la province de l'Équateur.

Aujourd'hui à travers le monde, la RDC est sollicitée pour apporter son expertise dans la lutte contre cette maladie. C'est dans ce cadre que les experts congolais se réunissent présentement à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire avec les experts ivoiriens pour harmoniser et valider leurs procédures opérationnelles de lutte contre la maladie à virus Ebola qui continue de sévir en Afrique de l'Ouest.

Selon l'Ong catholique Caritas qui livre cette information, la formation à laquelle prennent part les experts congolais devrait permettre d'apporter une riposte rapide et adéquate à une éventuelle introduction du virus en Côte d'Ivoire, jusqu'à ce jour épargnée par l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui sévit depuis mars 2014 en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, trois pays d'Afrique de l'Ouest où les chiffres de l'OMS indiquent onze mille deux cent soixante-un décès pour vingt sept mille six cent six cas de maladie à virus Ebola enregistrés.

La persistance des cas de maladie à virus Ebola dans les pays voisins de la Côte d'Ivoire, a indiqué le représentant de l'OMS, Tano-Bian Aka, à l'ouverture de l'atelier prévu pour durer cinq

jours, nous interpelle donc « à maintenir un niveau adéquat de vigilance ». Au cours de cette formation, il sera question pour les experts ivoiriens et congolais d'élaborer des procédures et des modules de formation harmonisés en vue de leur utilisation dans le cadre de la lutte contre l'épidémie.

Jusqu'à là épargnée par le virus Ebola qui sévit dans les pays d'Afrique de l'Ouest, le gouvernement ivoirien ne veut pas être surpris en cas d'une éventuelle introduction de ce virus sur son territoire. C'est ainsi qu'il a décidé de renforcer ses mesures de prévention contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola après la réapparition du virus depuis fin juin au Liberia voisin alors que ce pays a été déclaré, le 9 mai, exempt d'Ebola par l'OMS. Un mois après cette déclaration, le virus de la maladie est réapparu dans le pays avec six cas enregistrés et un décès.

Face à cette situation qualifiée de préoccupant, le gouvernement ivoirien a instruit le ministère de la Santé de poursuivre et d'intensifier les actions de sensibilisation et de mobilisation des communautés sur les mesures de prévention.

Aline Nzuzi

FOOT-TRANSFERTS

Mbemba signe à Newcastle en Angleterre, Bakambu convoité en Italie et en Espagne

Après quatre ans à Anderlecht en Belgique, Chancel Mbemba prend finalement la direction de la première League anglaise en signant à Newcastle, lui qui était convoité en Espagne et en Allemagne. Quant à Cédric Bakambu, il est courtisé en Italie et en Espagne, après une saison exemplaire à Bursaspor en Turquie.



Mbemba... et Bakambu

Le défenseur international rd-congolais Chancel Mbemba Mangulu a finalement choisi Newcastle en Première League anglaise pour poursuivre sa carrière professionnelle après quatre fructueuses années passées à Anderlecht en Jupiler Pro League, la D1 belge. L'ancien joueur du FC MK de Kinshasa de l'homme d'affaire Max Mokey Nzangi a paraphé un contrat de cinq ans avec les Magpies pour la faramineuse somme de dix millions d'euros, selon le quotidien belge Het Nieuwsblad. Mbemba va donc rejoindre son coéquipier Mitrovic qui est sur le point de passer sa visite médicale chez les Magpies. Chancel Mbemba a été sur les tablettes d'Athletico Madrid en Espagne, de Porto au Portugal.

Troisième du soulier d'ébène récompensant le meilleur joueur de souche africaine en Belgique, il a même été pisté par le club allemand de Borussia Mönchengladbach. Mais dans une de ses déclarations publiques, il avait avoué sa préférence pour le championnat anglais. Un des piliers des Léopards de la RDC, Chancel Mbemba va donc découvrir le football anglais dans un club qui a vu évoluer une autre star congolaise, Trésor Lualua Lomama, qui poursuit sa carrière actuellement en Turquie, ainsi que son jeune frère Kazenga Lualua aujourd'hui à Brighton & Hove Albion en division inférieure en Angleterre. Comme lors de la première journée, Chancel Mbemba sera certainement présent au sein des Léopards,

à la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue au Gabon en 2017. La RDC affrontera à cet effet en septembre la République Centrafricaine, à Brazzaville, en raison de la situation sécuritaire volatile à Bangui.

Pour sa part, Cédric Bakambu (24 ans), actuellement à Bursaspor en Turquie et qui vient d'être autorisé par la FIFA de jouer pour la RDC, est suivi de près par Villarreal en Espagne, l'Inter de Milan et la Lazio de Rome en Italie. L'Inter serait prêt à verser huit millions d'euros pour s'attacher les services de néo-international rd-congolais, (vendu moins de deux millions d'euros par Sochaux à Bursaspor) auteur de 13 buts en 27 matchs de championnat turc au cours de la saison 2014-2015 et qui a été finaliste malheureux de la Coupe de Turquie.

Mais déjà en juin dernier lorsque la Lazio manifestait son intérêt pour l'attaquant de Bursaspor ancien de Sochaux en France, l'agent de Cédric Bakambu, Sébastien Casenaz déclarait : «Cédric Bakambu se sent bien en Turquie et n'est pas dans l'urgence. La priorité est que le joueur continue de grandir. On ne peut être intéressé par différentes options mais les clubs doivent d'abord se mettre d'accord avec Bursaspor». Le mercato demeure ouvert, on l'on attend la suite sur la prochaine destination ou pas de Cédric Bakambu.

Martin Engimo

SANTÉ

Des détenus de la prison centrale de Mbuji-Mayi atteints par la tuberculose.

Les détenus de la prison centrale de Mbuji-Mayi dans la province du Kasai-oriental sont à la merci des maladies dont la tuberculose. Sur environ huit cent trente-huit prisonniers dépistés, deux cent dix souffrent de la tuberculose, une maladie qui se transmet par voie aérienne lorsque la personne malade tousse, éternue ou crache.

Selon le directeur de la prison centrale de Mbuji-Mayi, cité par la radio Okapi, la propagation de la tuberculose dans cette maison carcérale est attribuée au manque de financement depuis mai dernier pour acheter la nourriture. « Il est difficile de fournir une alimentation équilibrée aux détenus, particulièrement aux tuberculeux sous traitement », explique-t-il tout en ajoutant que le dernier financement intervenu en mai dernier, n'avait servi qu'à payer les dettes antérieures des fournisseurs de nourriture.

Puisque les détenus souffrant de la tuberculose doivent être nourris parce que les médicaments

qu'ils prennent exigent une bonne alimentation, les responsables de la prison de Mbuji-Mayi continuent, tout de même, à obtenir de la nourriture à crédit pour ces malades, en attendant les fonds du gouvernement qui traînent.

Mais suite à l'insuffisance de la ration alimentaire, souligne le responsable de la prison centrale de Mbuji-Mayi, il est difficile de poursuivre la prise en charge médicale, car le malade sous traitement a besoin d'au moins deux repas par jour. Cent trente-cinq malades sur deux cent-dix sont encore détenus à la prison centrale de Mbuji-Mayi. Les autres ont été libérés après avoir purgé leur peine. Au nombre de ceux qui restent en prison, cent vingt-cinq sont sous traitement. C'est depuis le mois de décembre 2014 que la prison centrale de Mbuji-Mayi fait face à une épidémie de tuberculose.

Les efforts du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) n'ont pas suffi à éradiquer cette maladie.

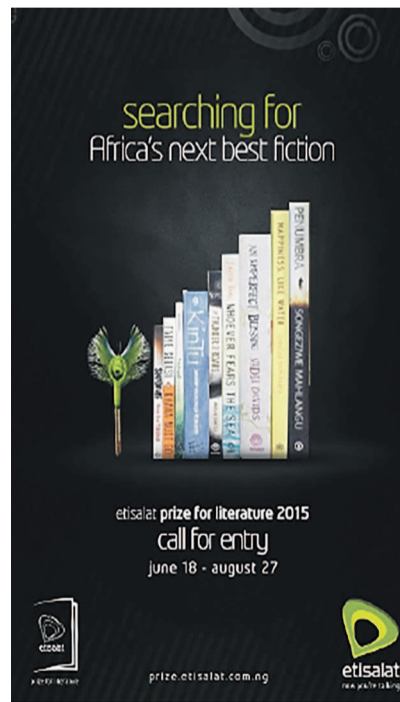
Aline Nzuzi

PRIX ETISALAT DE LITTÉRATURE 2015

Les auteurs africains de fiction invités à concourir

Il s'agit du premier prix panafricain récompensant les écrivains africains débutants dont on a publié les œuvres de fiction.

Le prix Etisalat de littérature, dont c'est la troisième édition, se veut une plateforme pour la découverte de nouveaux talents en écriture créative sur le continent africain. La soumission des candidatures est en cours depuis le 18 juin 2015 et se clôturera le 27 août 2015. Tout livre soumis à candidature doit être le premier ouvrage de fiction de plus de 30.000 mots de son auteur et doit avoir été publié au cours des 24 derniers mois. Le Jury de l'édition 2015 sera présidé par Ato Quayson, professeur d'anglais et directeur fondateur du Centre for Diaspora Studies à l'université de Toronto. Les autres membres sont Molara Wood, écrivaine, bloggeuse, journaliste, critique et rédactrice, ainsi que Zukiswa Wanner, auteur de « The Madams et Men of the South ». Les juges, indique-t-on, dresseront d'abord une liste de neuf romans. Ils vont ensuite en présélectionner trois avant d'élire le gagnant.



L'affiche du concours

Le vainqueur du concours recevra un prix en espèce de 15.000 livres et bénéficiera d'une bourse à la prestigieuse université d'East Anglia, sous le mentorat de l'auteur primé Giles Foden. Le gagnant remportera également une tournée de promotion de son livre dans trois villes, tandis

que les deuxième et troisième finalistes remporteront une tournée dans deux villes pour promouvoir leur ouvrage. Le prix Etisalat de littérature soutient également les éditeurs en achetant et en distribuant sur le continent 1000 exemplaires des ouvrages écrits par les trois finalistes. Pour cette édition, le prix Etisalat lancera également la catégorie Fiction Éclair dans le courant de cette année, une catégorie en ligne qui veut promouvoir les étoiles montantes de la fiction.

Matthew Willsher, président-directeur général d'Etisalat au Nigeria, a souligné l'impatience avec laquelle la communauté littéraire attendait la troisième édition du concours après le succès de l'édition précédente. NoViolet Bulawayo avait remporté la première édition avec son premier roman vivement acclamé « We Need New Names », tandis que Songeziwe Mahlangu avait remporté la deuxième avec son roman « Penumbra ».

Patrick Ndungidi

ALIMENTATION ET SANTÉ

Les pâtes alimentaires, des sucres lents par excellence

Les pâtes alimentaires, communément appelés pâtes, sont des produits largement consommés dans notre pays. Elles se présentent généralement sous forme de macaronis, nouilles, spaghettis ou vermicelles.

Les pâtes alimentaires sont fabriquées à partir de semoules de blé dur (*Triticum durum*), de sel et d'eau, avec des additions éventuelles variées en fonction du produit final. Ainsi, après trempage de la semoule dans l'eau, la pâte résultante est extrudée et passée à travers des filières. Le produit obtenu est séché à une température basse pendant environ dix heures ou à une température nettement plus élevée pendant un temps plus court. Cette deuxième éventualité devient une nécessité lorsque les pâtes sont élaborées, ce qui est plutôt rare, à partir de la farine de blé tendre. Le séchage à une température élevée inhibe les réactions biochimiques au sein de la pâte.

La composition chimique moyenne des pâtes alimentaires sur 100 g de produit est la suivante :

eau	8,6 à 10 g
protéines	3,5 à 4,1 g
lipides	0,4 g à 1,5 g
glucides	23 à 25,5 g
calcium	7 à 10 mg
fer	0 à 0,45 mg

À ces éléments nutritifs, il faut ajouter également la présence des vitamines notamment celles du groupe B.

Les pâtes alimentaires, en tant que féculents, ont l'avantage d'apporter de l'amidon, un sucre complexe qui se libère lentement dans le sang et procure de l'énergie en continu. À part l'amidon, les pâtes alimentaires apportent aussi des vitamines du groupe B, surtout les vitamines B3 (niacine) et B1 (thiamine) indispensables à la transmission de l'influx nerveux. Elles contiennent des éléments minéraux particulièrement le fer, le magnésium, le potassium, le phosphore, le calcium et le manganèse.

On trouve également dans les pâtes des protéines (végétales) et les fibres qui atténuent la sensation de faim et régulent le transit intestinal. En effet, l'adulte devrait consommer 30 g de fibres par jour, et 100 g de pâtes apportent en moyenne 8,5 g de fibres. De même pour une alimentation plus complète, il est fortement conseillé d'associer si possible ces produits céréaliers avec les légumineuses.

Par Ange KOUNKOU,
Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

HANDBALL

Bientôt un sélectionneur angolais à la tête de l'équipe féminine congolaise

La Fédération Congolaise de Handball (Fécohand) est sur le point de signer un contrat de sélectionneur national avec Eduardo Francisco Vivaldo, ancien sélectionneur de l'équipe angolaise. Le futur entraîneur des Diables rouges a séjourné à Brazzaville du 11 au 14 juillet pour des pourparlers avec la Fédération, a indiqué par mail, l'attachée de presse de la Fécohand, Ghislaine Kinouani.

Le contrat en bonne et due forme pourrait être signé la fin de cette semaine dès son retour à Brazzaville avant le départ des Diables rouges pour Oyo où tous les joueurs retenus au niveau local et ceux de la diaspora seront en stage bloqué du 1er au 15 août avant de le poursuivre au Cameroun où des matchs amicaux, souligne le mail de la fédération.

En attendant la signature du Contrat, Eduardo Francisco Vivaldo qui a déjà commencé le travail avec les Diables rouges dames s'est dit heureux de travailler avec le Congo avant de rappeler l'objet de sa visite à Brazzaville. « Je suis là pour discuter avec la Fédération qui m'a invitée pour aider l'équipe technique et travailler avec l'équipe nationale dames du Congo. J'ai déjà commencé le travail avec les filles et les coaches. Je suis très content pour cette invitation ».

Après l'entretien avec la Fécohand, Eduar-

do Francisco Vivaldo est rentré à Luanda avec une idée du travail à faire. « On a beaucoup à faire. Mais c'est bon d'avoir beaucoup de travail. Nous avons déjà beaucoup de bonnes joueuses, notre mission et notre responsabilité, c'est de faire une bonne équipe avec une bonne organisation et l'union de tous », a-t-il martelé. Le futur sélectionneur de l'équipe congolaise a rassuré avoir planifié le programme

et n'attend plus que l'approbation de la Fédération. « Nous avons déjà commencé le travail sur le terrain et on va continuer. Même depuis Luanda, nous resterons toujours en contact avec les coaches, Patrice Pahapa et Simon Badenika ». « Je vais analyser maintenant les vidéos caractéristiques des joueuses et on va continuer le travail », a conclu Eduardo Francisco Vivaldo. Soulignons que le sélectionneur angolais a aussi en charge, l'équipe de Petro Atlético de Luanda.

C.L.L.



Eduardo Francisco Vivaldo au milieu entouré des autres membres du staff technique «Ghislaine Kinouani»

PRÉPARATIFS DES 11^e JEUX AFRICAINS

Les Diables rouges handballs abordent la phase décisive

Les deux équipes seniors hommes et dames ont abordé la phase décisive de leur préparation pour les 11^e Jeux africains il y a deux semaines au stade Abo-sport à Ouenzé (Brazzaville). La cérémonie de lancement officiel de ce regroupement a été patronnée par le président de la Fécohand, le Pr Henri Joseph Parra.

Ce regroupement est subdivisé en 3 phases. Depuis le 10 juillet, jusqu'au 31 juillet, les Diables rouges sont en régime externat. Les locaux comme ceux venant de la diaspora, auront des séances d'entraînement matin-soir; avant le stage bloqué prévu à Oyo du 1er au 15 août. De retour à Brazzaville, les deux équipes s'envoleront pour le Cameroun, à Yaoundé où ils auront des matches test avec les camerounais.

Les listes des joueurs convoqués

Chez les Dames sur 29 filles, 16 joueuses locales, 2 de l'Angola et 10 de la France

Joueuses locales :

- 1 - Bazekene Magali, Abosport
- 2 - Okandze Miguel Sylvania, Asel
- 3 - Oyoukou Sandrine, Inter
- 4 - Eyoma Yoma Viya, Cara
- 5 - Itoua Mamie Kaëlle, Etoile du Congo
- 6 - Yalibi Raïssa, Etoile du Congo
- 7 - Tsouankari Bexane, Etoile du Congo
- 8 - Hendo Merciane, Abosport
- 9 - Mambou Suzanne Bellette, Etoile du Congo
- 10 - Divoko-Divoko Klenn, Asel
- 11 - Itoua Princilia, Abosport
- 12 - Louoba Haurille, Asel
- 13 - Boyembe Melh, Etoile du Congo
- 14 - Lekibi Diane, Inter
- 15 - Zoubabela Grâce, Asel
- 16 - Mongo Makouala, Abosport

Diaspora de l'Angola

- 17 - Ngoulou Alphonsine, Progresso
- 18 - Mpima Natacha, Progresso

Diaspora de France

- 19 - Okombi Amelia
- 20 - Okomba Chantal
- 21 - Ndonga Bassarila
- 22 - Youlou Sarah
- 23 - Donguet Gisele
- 24 - Oholanga Allegra
- 25 - Mavoungou Eldridge
- 26 - Nkounka Marjolaine
- 27 - Louama Sarayeva Rita

Chez les hommes: 18 locaux dont 5 de Pointe Noire et 13 de Brazzaville, 6 du Maroc et 4 de la France

Locaux de Brazzaville

- 1 - Ndoniama Doum Davain, Inter Club
- 2 - Eloko Hyppolite, Inter Club
- 3 - Bankoussou Ndandou, Inter Club
- 4 - Atsa Davy, Caïman
- 5 - Mbou Bouye, Caïman
- 6 - Moulounda Mabelé, Inter Club
- 7 - Yoka Saclié, Inter Club
- 8 - Tsoumou Oswald, Etoile du Congo
- 9 - Bongo Reich, Etoile du Congo
- 10 - Ngakosso Destin, Etoile du Congo
- 11 - Makouala Freddy, Etoile du Congo
- 12 - Samba Faldy, Caïman
- 13 - Angoya Alda Narcisse, Inter club

Locaux de Pointe-Noire qui sont déjà tous à Brazzaville depuis le 11 juillet. il s'agit de :

- 14 - Mobombo Glenn, patronage
- 15 - Ngoma Niambi, Patronage
- 16 - Louama Ngatsele Aromaric, AS Cheminots
- 17 - Ekama Mbon Nige, Patronage
- 18 - Ekogni Ngolo Brunel, Patronage

Diaspora du Maroc attendus à Brazzaville

- 19 - Bokoli Dominique qui est déjà à Brazzaville, en chantier avec les autres.
- 20 - Nkelantima Ephrem
- 21 - Taty Costodes Clauthère
- 22 - Angao Yannick
- 23 - Makosso Tchitembo Roche
- 24 - Mboungou Papy

Charlem Léa Legnoki

10^e ÉDITION DES 15 KILOMÈTRES DE POINTE-NOIRE

Les inscriptions commencent ce jeudi

C'est ce jeudi 24 juillet que débiteront les inscriptions à ce cross populaire dénommé « Les 15 kilomètres de Pointe-Noire » qui se déroulera le 9 août prochain. Cette épreuve sportive annuelle est organisée par le Conseil municipal et départemental de la ville océane en prélude à la célébration, le 15 août, de la fête de l'indépendance du pays.

Dans le cadre des préparatifs de cet événement, la commission d'organisation a eu une séance de travail le 21 juillet dans la salle de la mairie centrale. La rencontre a permis, entre autres, d'examiner les itinéraires proposés par la commission technique et de retenir les lieux des inscriptions et des visites médicales. Ainsi, les athlètes âgés de 16 ans et plus de la ville de Pointe-Noire et de ses environs désireux de participer au cross peuvent se faire inscrire, à partir du 24 juillet, à la permanence du Conseil départemental et municipal (à la mairie centrale), aux sièges des 6 arrondissements et de la communauté urbaine de Tchianza Nzassi où se feront



Une vue de la salle lors de la réunion / crédit photo «Adiac»

aussi les visites médicales obligatoires pour tous les candidats. Le dernier délai d'inscription est fixé au 7 août prochain. Notons que « Les 15 kilomètres de Pointe-Noire » qui auront cette année pour point de départ et d'arrivée le siège de la mairie de l'arrondissement 4 Loandjili se dérouleront sous le signe de la paix et de la concorde nationale. L'événement a pris une ampleur nationale l'année dernière avec la participation des athlètes de Pointe-Noire et des départements du Kouilou, Niari ainsi que des Plateaux.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ZONE 4 /TAEKWONDO

Quatorze Diables rouges remportent seize médailles

Les taekwondoïstes congolais engagés dans la compétition sous-régionale ont glané deux médailles d'or, six d'argent et neuf de bronze dans diverses catégories.

La 5^e édition des championnats d'Afrique centrale de Taekwondo vient de prendre fin à Kinshasa sur une bonne note pour les Diables rouges. Ils ont en effet occupé la deuxième place du classement général avec au palmarès seize médailles toutes versions et catégories confondues. Chez les hommes, Thierry Levailant Mabounda s'est emparé de la médaille d'or dans la catégorie des -54kg. Geoffrey Pissoubi Ebouenet a par ailleurs réalisé la même performance se faisant ainsi maître des -58kg. « (...) Nous irons à Kinshasa pour honorer le pays en ramenant les médailles d'or entre autres », avait promis Thierry Levailant Mabounda lors de leur intèrnement à Dolisie. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Les deux médaillés d'or bénéficieront d'un voyage Brazzaville/Pointe-Noire pour loisir à la charge de la Fédération. Il n'y pas que de l'or dans une compétition. Les athlètes n'ont pas pu le décrocher et se sont alors contentés des médailles d'argent. Il s'agit no-

tamment de Vandorval Nguila -74kg, Thyste Bisangou Koutadissa -80kg. Par contre, Néhémie Moutsemo -68kg, Floris Bazezonza -62kg, Beroli Kiyindou +87 kg se sont consolés avec leurs médailles de bronze.

Chez les dames, personne n'a empoché la médaille d'or. Pourtant elles ont réalisé de belles prestations. Emilia Ngouabi -73kg, Merveille Alanga -46kg, Michelle Mfouo Ondze-67kg ont glané les médailles d'argent. Dans la catégorie des -63kg, Nuptia Périne Boyanghas a obtenu la même médaille en dehors d'une autre médaille en bronze d'autant plus qu'elle a compété tant chez les seniors que chez les juniors. Deux médailles donc à elle seule. La même chose pour Joelle Moussoki Ngalou qui a décroché deux médailles de bronze dans la catégorie des -49kg des versions seniors et juniors. Voilà qui a permis aux 14 athlètes congolais d'emporter 16 médailles.

Le président de la Fédération congolaise de Taekwondo (Fecotae), Sta-



Les Taekwondoïstes arborant le drapeau national remettent vite au travail afin de corriger les déchets techniques constatés lors de ce championnat avant les onzièmes Jeux africains dont le coup d'envoi est prévu dans une quarantaine de jours.

nislas Mbys, a trouvé plusieurs motifs de satisfaction quant à la performance des athlètes qui, selon lui, ont brillamment défendu les couleurs du Congo dans cette compétition sous régionale. Il a également salué l'assistance multiforme de l'ambassadeur du Congo en RD Congo Clément Yando-

ma, toujours présent à côté des athlètes pour gonfler leur moral. Il faut souligner que dans l'effectif des Diables rouges un athlète est blessé et retenu à Kinshasa pour les soins. Le président de la Fecotae est resté à son chevet. Pour l'heure, les médaillés qui ont déjà regagné Brazzaville, se

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

L'actualité du football en Afrique

Côte d'Ivoire, Michel Dussuyer nommé sélectionneur

Le Français Michel Dussuyer a été nommé au poste de sélectionneur de la Côte d'Ivoire et succède ainsi à son compatriote Hervé Renard, parti à Lille. Retenu dans la short-list de 3 noms, l'ancien sélectionneur de la Guinée Conakry (2002-2004 puis 2010-2015) et du Bénin (2008-2010) a été préféré à Frédéric Antonetti et Henryk Kasperczak. L'ancien gardien de but a ainsi signé un bail de deux ans (plus deux saisons en option) et débutera sur le banc des champions d'Afrique le 5 septembre, face à la Sierra Leone pour le compte de la 2e journée des éliminatoires de la CAN 2017. Notons que Michel Dussuyer n'arrive pas en terrain inconnu, puisqu'il avait fait un passage en 2006 en tant qu'adjoint d'Henri Michel.

Nigeria, Stephen Keshi démissionnaire, Sunday Oliseh lui succède

Une semaine après le départ de Stephen Keshi, démissionnaire de son poste de sélectionneur du Nigeria, la Fédération nigérienne de football a annoncé la nomination de Sunday Oliseh, ancien milieu défensif de la sélection nigérienne passé par l'Ajax d'Amsterdam, la Juventus de Turin ou le Borussia Dortmund. L'un des membres de la génération dorée des années 1994-1998 aux côtés des Ikebeba, Okocha, Amunike, West, Amokachi, Yekini...

Une nouvelle qui ravira les amoureux de cette période faste pour le football africain. Reste à savoir si l'euphorie affichée par la Fédération nigérienne, qui annonce avoir « trouvé le Pep Guardiola de l'Afrique » ne mettra pas une pression supplémentaire sur Oliseh, dont la seule expérience sur un banc se limite à un passage sur le banc de Verviers (3^e division belge) en 2008-2009.

Camille Delourme

COUPE DU CONGO / FOOTBALL FÉMININ

L'Académie Rayons du Soleil et AC Léopards s'affronteront en demi-finale

Les deux équipes de Pointe-Noire ont arraché leur qualification pour les demi-finales de la Coupe du Congo de football des dames le 17 juillet. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'Académie des Rayons du soleil s'est imposée face à Fleur du Ciel, 2-0 et au stade Denis Sassou N'Gusso à Dolisie, AC Léopards a été sans pitié face à Porto qu'il a laminé, 17 buts à 0.

L'Académie des Rayons du Soleil et l'AC Léopards s'affronteront en demi-finale à Pointe-Noire pour le groupe B. Le vainqueur de ce match jouera la finale contre la meilleure équipe de la zone A de Brazzaville, le 14 juillet à Ouessou, dans le département de la Sangha lors des festivités marquant le 65^e anniversaire de l'indépendance du Congo.

La Coupe du Congo de football féminin a commencé directement à l'étape des quart de finale dans deux zones. La zone A regroupait quatre équipes de Brazzaville à savoir : FC La Source, Patronage, Espérance Muchanga et AC

Colombe et la zone B avec trois équipes de Pointe-Noire que sont Fleur du Ciel, AC Léopards, Les Rayons du Soleil ainsi que Porto du Niari. AC Léopards, détenteur de cette compétition depuis 2012, tend vers un quatrième sacre au vu de ses résultats depuis le début de la saison, sans défaite, et surtout du fait qu'elle renferme l'ossature de l'équipe nationale senior.

Malgré ces forces en présences, Les Rayons du soleil qui jouent leur première saison auront un mot à dire. Cette équipe est composée des jeunes joueuses qui émergent. Parmi ses jeunes perles, Sacrée Taty a réalisé un doublé. Ses coéquipières, Magali Mbémba et Kaëlla Mbama, ont constitué un grand danger pour la défense de Fleur du Ciel gouverné par Annick Ndombi, capitaine de l'équipe et la gardienne Marie France qui a atténué l'hémorragie nonobstant ses failles dont l'une à la première période et l'autre à la deuxième.

« Je suis très content de cette victoire qui nous propulse en demi-finale. Connaissant l'adversaire au deu-

xième tour, nous allons mettre toutes les batteries en marche pour essayer de contenir Les Léopards en demi-finale quoique s'est difficile », a déclaré l'entraîneur de Rayons du Soleil, Nguama Robert. De son côté, Teddy Taty de Fleur du Ciel a juste reconnu sa défaite. « Nous avons constaté que les joueuses étaient timorées dès l'entame du match. Elles n'ont pas pu sortir de leur bloc défensif. Elles se sont ressaisies en deuxième période après avoir encaissé un but à la première période en se soutenant mutuellement jusqu'à amener le danger dans le camp adverse mais cela était déjà trop tard ».

Malgré cette élimination, l'entraîneur national adjoint a ajouté : « Sur le plan technique je suis satisfait surtout du côté de l'équipe des Rayons du Soleil parce qu'elle renferme beaucoup de jeunes qui émergent ; il y a des filles de moins de 17 ans qui ont leur mot à dire dans l'équipe nationale des cadettes et des juniors. »

Charlem Léa Legnoki

PORTUGAL

Jordan Massengo résilie son contrat avec le CD Tondela

Jordan Massengo n'évoluera finalement pas sous les couleurs du CD Tondela. Le club, promu en première division portugaise, vient d'annoncer sur son site officiel que le milieu congolais avait résilié son contrat à l'amiable.



Jordan Massengo n'évoluera finalement pas au CD Tondela : le milieu de terrain congolais a résilié son contrat avec la formation portugaise (droits réservés)

Grâce à sa bonne saison à Mons, en deuxième division belge, Jordan Massengo s'était offert l'occasion d'évoluer, enfin, en première division. Déjà passé par la Ligue 2 avec Istres et le National, avec Besançon et Vannes, le milieu de 25 ans avait en effet signé un contrat d'un an, le 30 juin, avec le CD Tondela, promu en 1^{re} division portugaise.

Si Tondela n'était pas une grosse écurie du championnat, le néo-international congolais aurait eu l'occasion de se mesurer aux ténors que sont le FC Porto, Benfica ou le Sporting. Las, le club a annoncé, dimanche, avoir répondu favorablement à la demande de résiliation à l'amiable du joueur « pour raisons personnelles ».

A l'heure actuelle, on n'en sait pas plus sur son choix. Pas davantage, d'ailleurs, sur d'éventuelles autres pistes. Sa collaboration avec la formation portugaise avait pourtant bien commencé avec une titularisation, le 13 juillet, face au club luxembourgeois de Hamm Benfica (1-1), en match amical. Affaire à suivre, donc, dans les prochaines semaines.

Camille Delourme

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en EuropeEstonie, 19^e journée, 1^{re} division

Allan Kimbaloula est resté sur le banc lors de la victoire de Kalju sur Tulevik (4-0). Un succès qui permet au Nomme Kalju de conserver sa place de leader à la différence de buts.

Suisse, 1^{re} journée, 2^e division

Le FC Aarau d'Igor Nganga, titulaire et averti à la 44^e, débute la saison par un match nul à domicile concédé face à Wohlen (1-1). Deuxième match, samedi à Wil.

C.D.